

EFFONDRE LE COLONIALISME & CE PAR QUOI IL ARRIVE TOUJOURS : L'ÉTAT !

**PAR APOSTASIE COLLECTIVE ET/OU
RENONCIATION AU BAPTÊME**

**En récusation de la Doctrine
chrétienne de la Découverte**

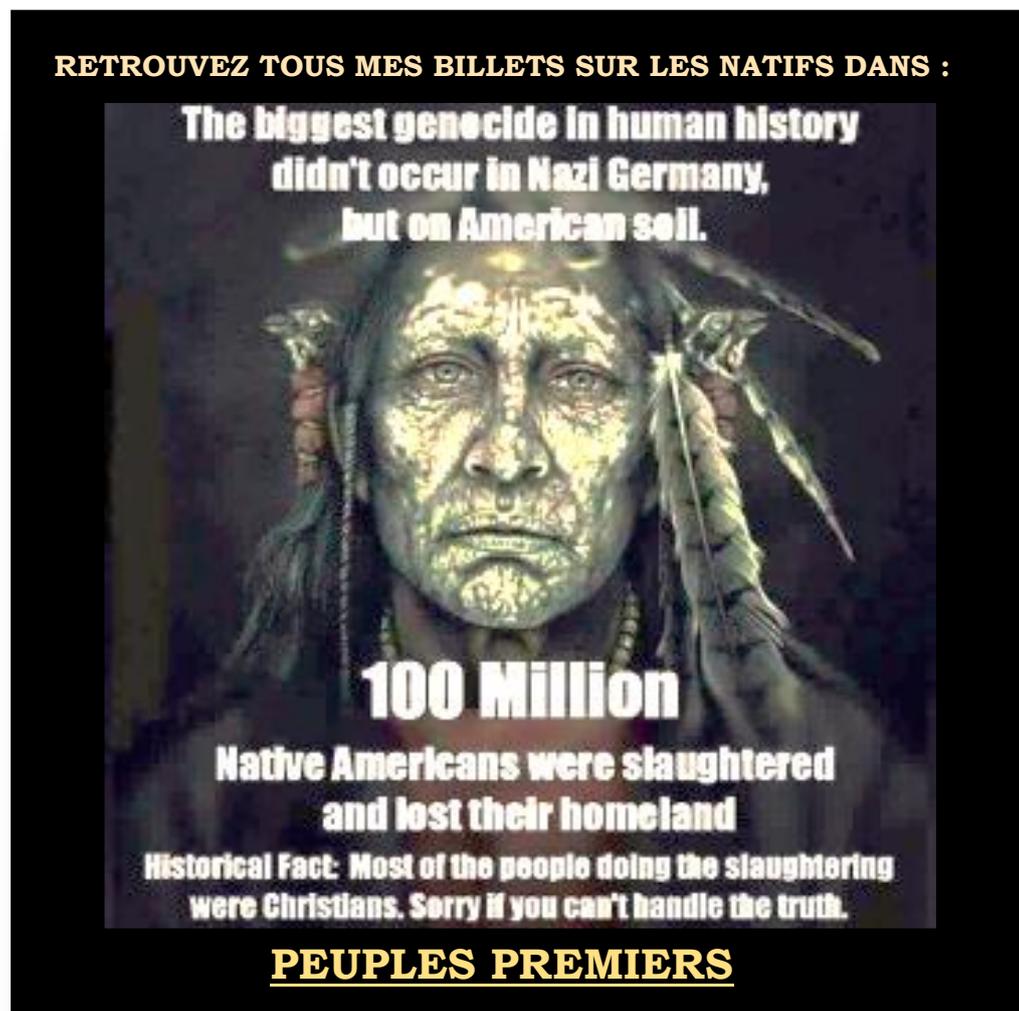
POUR EFFONDRE TOUS LES EMPIRES COLONIAUX



NOUVELLE PAGE DÉDIÉE : ABOLIR/ABATTRE LE COLONIALISME

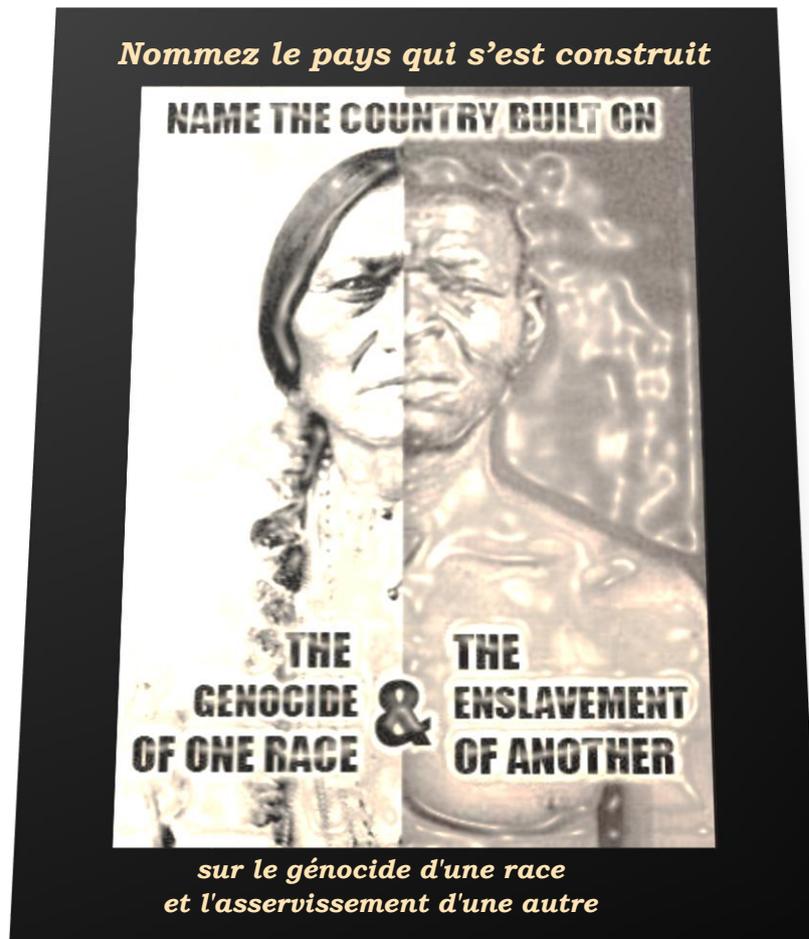
Par Jo Busta Lally de JBL1960BLOG

MàJ en Septembre 2020



Le plus grand génocide de l'histoire de l'humanité n'a pas eu lieu dans l'Allemagne nazie, mais sur le sol américain.

100 millions d'Amérindiens ont été massacrés et ont perdu leur Terre-Mère.
Fait historique : la plupart des personnes qui les ont massacrés étaient des chrétiens. Désolé si vous ne pouvez pas supporter la vérité.



The United States Of America

*« Pour que « Ni Dieux, ni maîtres » ne soient plus de vains mots.
Agir ici et maintenant, c'est possible.
Pour que ce pape soit vraiment le dernier.
Grâce à nous tous, croyants, païens et athées de la Terre.
« Rayer la Doctrine chrétienne de la découverte d'un trait de
plume... »
En demandant la radiation, en masse, de nos noms du Registre des
Baptêmes.
Il est possible d'agir, simplement, partout dans le monde, pour faire
tomber les dogmes.
Ainsi, nous démontrerons à tous les peuples originels notre volonté
de lutter à leur côté, non en position dominante, pour rétablir la
vérité. »*

JBL1960

Dans **Abolir l'empire : Mouvement pour la répudiation de la doctrine
chrétienne de la découverte** – Juin 2015

**MISE À JOUR DE SEPTEMBRE 2020
À RETROUVER DANS UNE NOUVELLE PAGE DÉDIÉE :
ABOLIR/ABATTRE LE COLONIALISME**

PDF INITIAL ► <https://jbl1960blog.files.wordpress.com/2019/03/effondrer-les-empires-coloniaux-par-apostasie-collective-de-jo-busta-lally-mars-2019.pdf>
PAGE INITIALE ► **FAIRE TOMBER L'EMPIRE**

J'ai décidé de procéder à une refonte totale de ce PDF que je considère comme majeur, pour y avoir consigné toutes mes démarches en débaptisation en récusation de la Doctrine chrétienne de la Découverte que j'ai réalisées auprès de l'Église Catholique Romaine.

J'ai appris, à mes dépens, qu'il n'était pas possible de faire radier son nom du registre des baptêmes. En France, le baptême est considéré, malgré la Loi de 1905, comme un acte historique indéniable et indélébile. Une fois baptisé, c'est pour l'éternité, ce dont peu de parents ont réellement conscience. Je n'ai donc obtenu que le reniement de mon acte de baptême, et je l'ai fait en récusation de la doctrine chrétienne de la découverte.

J'ai décidé, en conscience, de me faire débaptiser, car je refusais que par cette acte, irréversible, mon nom soit associé aux actes commis par les serviteurs de l'Église Catholique Romaine, en tous temps et en tous lieux, et comme ce fut le cas, notamment, par les premiers colons envahisseurs et exterminateurs de l'île de la Grande Tortue. Mais également depuis 1531 par les sbires de l'Empire colonial Français, jusqu'à ce jour, puisque la Kanaky (Nouvelle-Calédonie) est toujours considérée comme une possession française à qui on refuse son indépendance, comment les D.O.M. & T.O.M.

C'est pourquoi, j'ai décidé d'intégrer les dernières analyses de Steven Newcomb et de Mohawk Nation News pour appuyer l'idée force qu'aucun nouveau paradigme ne pourra être enclenché tant que les « blancs » chrétiens se considéreront « supérieurs » et estimeront qu'ils détiennent un droit vis-à-vis des races dites « inférieures ». Alors entendons-nous bien, je suis blanche, descendante de colons espagnols et j'ai été baptisée et je ne prône aucun racisme anti-blanc !

Mais je rappelle juste, aux croyants de tous poils, que depuis 1492, il fut implicitement compris qu'aucune personne indigène traditionnelle ou nation ne devaient être autorisées à survivre en dehors de la chrétienté et de sa nation « blanche ».

Et toutes les approches partagèrent le même narratif trompeur qui dépeignait le génocide comme une quête sacrée et un acte de charité profonde envers des êtres dits inférieurs.

Ce PDF pour lutter contre la culture actuelle de « génocide normalisé » aux côtés des Natifs et Peuples premiers.

PRÉSENTATION DU PDF

5	Sommaire
6	Introduction
11	Explications des raisons profondes de ce PDF
15	Courrier informatif du curé de la paroisse
16	Courrier informatif de la paroisse concernée
17	Courrier recommandé A.R. de demande d'effacement de mon nom du Registre des baptêmes
21	Réponse du Diocèse de Paris concernant ma demande de radiation
23	Courrier au Diocèse de Paris : demande de reniement de mon acte de baptême
24	Réponse des Archives de Catholicité – Objet : Apostasie
25	Acte de baptême portant la mention de reniement
26	Arrêt N° 1441 du 19/11/2014 de la Cour de cass. + lien
27	Courrier adressé à la Présidente de la Cour de cass. de Paris qui a rendu l'Arrêt N° 1441
30	Courrier à la FNLP en copie conforme de l'entier dossier
31	Article de presse concernant expatrié français en Allemagne sommé de payer un impôt parce que baptisé (02/2015)
31	Article de presse : Apostasie collective en Argentine (08/2018)
35	Article de presse : Propagande coloniale CM2 école banlieue nantaise (02/2019)
36	Conclusion sur un des moyens de faire chuter les empires coloniaux
40	L'Argument des Nations chrétiennes du Gouvernement des É-U dans l'Affaire Judiciaire des Indiens Tee-Hit-Ton vs É-U de Steven Newcomb
43	Le virus à couronne (corona) et les affaires étatzuniennes de SN
49	HAINES SYSTÉMIQUE de Mohawk Nation News
54	Évolution du Système de contrôle pyramidal de MNN
61	Mise à jour des lectures complémentaires au format PDF réalisées par JBL1960



**Un autre monde est possible, pour peu que nous
en fassions l'effort...**

UN EMPIRE SANS TERRE EST UN EMPIRE À TERRE...

**Quel qu'il soit, où qu'il soit...
Qu'il se nomme lui-même Exceptionnel et Indispensable.
Qu'il soit du Chaos, du Goulag-Levant, du Bien et de la Vertu...**

INTRODUCTION

Ici, et maintenant, nous pouvons faire tomber le colosse aux pieds d'argile, en retirant d'un coup sec la terre usurpée qu'il a volée aux natifs et aborigènes de la planète, car **un empire sans terre est un empire à terre.**

Et lutter contre l'Empire Anglo-américain-christo-sioniste, c'est lutter contre tous les empires !

Ici et maintenant pour démontrer notre volonté de changer notre forme de pensée, issue de la doctrine chrétienne de la découverte, et sortir à tout jamais du colonialisme, qui n'est nullement un système archaïque mais est aujourd'hui un constituant du système globalisé c'est partant de mouvements locaux et nationaux, là où nous sommes, avec nos différences, nos expériences en conjuguant nos mouvements, se donner la capacité d'influer sur l'ordre mondial.

Dans le but de nous émanciper, d'échapper au paradigme mortifère induit par une mini-élite dont l'hégémonie culturelle n'a que trop duré. Le salut sociétaire de l'humanité réside dans la libération du dogme suprématiste parasite et criminel pour enfin vivre égaux, libres et heureux.

Et ceci passe inmanquablement par la fin du colonialisme, de son avatar néo-colonialiste, du capitalisme et de l'État garde-chiourme, tous instruments d'oppression de la vaste majorité par le petit nombre.

Lorsque l'occident et ses peuples aliénés auront réalisé et transcendé les leures et crimes d'un système qui n'a aucun lieu d'être, alors une révolution copernicienne politique et sociale populaire prendra place, la seule qui libèrera le monde à tout jamais.

Pour fissurer rapidement les fondations de cet empire bâti sur l'usurpation des terres et la subjugation des personnes et par la grâce des bulles papales **Romanus Pontifex** de 1455 et **Inter Caetera** de 1493.

Nous pouvons demander la radiation, en masse, de nos noms des registres des baptêmes à l'Église Catholique Romaine et Protestante.

Ceci pour attester de notre volonté d'initier un changement de paradigme dont la religion sera définitivement écartée. Toutes les religions sans exception. La débaptisation est une première étape pour obliger le Système colonial préexistant à nous entendre. Et plus nous serons nombreux, plus nous aurons de poids pour passer à l'étape suivante, la décolonisation concertée puis le rétablissement des peuples premiers dans leur souveraineté.

Pour une décolonisation concertée, il convient de comprendre que nous sommes TOUSTES des colonisé(e)s, à des degrés divers. Ainsi, pour quiconque pense à l'émancipation définitive de nos sociétés de la sclérose criminelle étatico-capitaliste pour enfin parachever notre humanité vraie, profonde et organique dans une société des sociétés affirmant notre être en lâchant prise de la tyrannie de l'avoir et de ses antagonismes factices inhérents :

« L'avenir de l'humanité passe par les peuples occidentaux émancipés de l'idéologie et de l'action coloniales, se tenant debout, main dans la main avec les peuples autochtones de tous les continents pour instaurer l'harmonie de la société des sociétés sur terre. Il n'y a pas de solutions au sein du système, n'y en a jamais eu et n'y en aura jamais ! »

C'est cela, l'Éveil de nos consciences, c'est réaliser et abattre le plus grand fléau de l'Humanité ; le Colonialisme et ce par quoi il arrive toujours : l'État !



Lundi 14 octobre 2019 : Columbus Day + Día de la Raza = Journée de la honte...

Lundi 14 octobre 2019 – Publication JBL1960

Les festoyeurs de génocide sont (encore) de sortie !

Columbus Day à New York est un jour férié que l'on célèbre au mois d'octobre. C'est une journée pour rendre hommage à Christophe Colomb, l'homme qui a découvert l'Amérique. Le Jour de Christophe Colomb, on organise un défilé sur la *Fifth Avenue* à New York.

Journée Christophe Colomb mythe et réalité de la célébration morbide de l'holocauste du continent américain :

Tous les écoliers d'Amérique du Nord apprennent ce poème qui commence par ces vers devenus forcément célèbres :

***“In fourteen hundred ninety-two
Columbus sailed the ocean blue,”***

Poème, comptine écrit pour immortaliser auprès de la jeunesse la “découverte” du “nouveau monde” par la chrétienté occidentale au XV^e siècle – Source R71 du Lundi 10 octobre 2016 et toute première analyse de ce sujet phare de mon blog ► <https://jbl1960blog.wordpress.com/2016/10/10/lundi-10-octobre-2016/>

Et en même temps ; Día de la Raza = Jour de la Race en Espagne et dans toute l'Amérique Latine ;

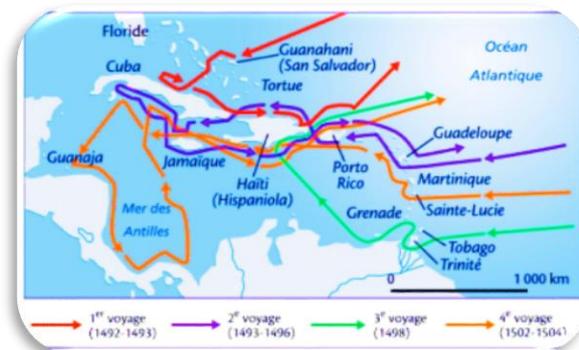
Définition Wikipédia ; Le **Jour de la Race** (*Día de la Raza*) est le nom donné dans quelques pays hispano-américains aux fêtes du 12 octobre commémorant la découverte de terres émergées par le marin Rodrigo de Triana en 1492, après avoir navigué plus de deux mois à la demande de Christophe Colomb vers ce qui s'appellera plus tard l'Amérique. En Espagne, c'est le jour de l'hispanité qui est fêté, en relation avec la Fête nationale.

En Argentine, Chili, Colombie, Équateur, Mexique, Pérou, Salvador, Uruguay et Venezuela, et notez bien qu'en 2002 Hugo Chavez et le Ministre de l'Éducation supérieure d'alors, Samuel Moncada la rebaptisent Jour de la résistance indigène.

La résistance s'organise, et monte en puissance : Amérique latine. Mobilisation contre le Jour de la race – “Le 12 octobre est un jour de deuil national”, a déclaré le président bolivien Evo Morales à l’occasion de la commémoration de la découverte de l’Amérique en 1492, rapporte *El Nuevo Herald* de Miami. Le Jour de la race, comme on le connaît en Amérique latine, est aussi le jour de la fête nationale espagnole et le Jour de l’hispanité. Le président bolivien a signalé que la colonisation espagnole n’a apporté que “de la faim, de la misère et des maladies” aux peuples indiens. À La Paz, un groupe de manifestants a demandé que l’on retire les statues de Christophe Colomb et d’Isabelle la Catholique qui trônent dans la capitale, informe le quotidien chilien *La Nación*. À Santiago, des parlementaires socialistes se sont engagés à présenter un projet de loi pour supprimer ce jour férié, Au Guatemala, au Paraguay, en Équateur et en Colombie, des organisations ont profité de cette date symbolique pour organiser des manifestations et déplorer le peu d’attention que les gouvernements actuels prêtent aux peuples autochtones. À Barcelone, plus de 300 personnes se sont mobilisées contre l’impérialisme et le racisme. “L’hispanité est un génocide”, pouvait-on entendre lors de la manifestation, selon les informations de *La Vanguardia*. Quelques mètres plus loin, plus de 500 membres de l’extrême droite ont défendu leur droit à “bénéficier en priorité des prestations que les envahisseurs illégaux nous volent”, en référence aux immigrés latino-américains en Espagne. **Source Courrier International du 13/10/2009** ▶ <https://www.courrierinternational.com/breve/2009/10/13/mobilisation-contre-le-jour-de-la-race>

Enfin, ça prend son temps...

Lundi 14 octobre 2019 ; Car il faut le rappeler ; **Christophe Colomb n’a jamais mis un orteil sur l’Île de la Grande Tortue ! Nan...** Il a débarqué sur l’île de Guanahani en 1492, mais n’a jamais mis un orteil sur l’île de la Grande Tortue (l’Amérique du Nord) ;



Tous ceux qui vont célébrer la conquête du Nouveau Monde par Colomb et ses représentants, vont célébrer les premiers meurtriers de masse de toute l’histoire de l’Espagne moderne, car on oublie de dire que 1492 fut déclarée l’Année Cruciale (año crucial) et considérée comme charnière dans le récit de l’Histoire de l’Espagne moderne.

Parce que ceux qui fêtent encore le « jour de Christophe Colomb » célèbrent le génocide, le meurtre et le pillage en règle d’un continent qui commença

sur ce que sont aujourd'hui les Bahamas (Guahani) et Haïti et la République Dominicaine (Ispañola) en 1492.



“Plus jamais de simples mortels ne pourront espérer revivre l'exaltation, l'émerveillement et la satisfaction de ces jours d'Octobre 1492, lorsque le nouveau monde donna gracieusement sa virginité aux conquérants castillans.”

~~ Samuel Eliot Morison ~~

De plus, nous savons aujourd'hui de manière avérée, argumentée et documentée grâce à Steven Newcomb et son œuvre phare « Paiens en Terre Promise décoder la doctrine chrétienne de la découverte ► « **Paiens en terre promise, décoder la doctrine chrétienne de la découverte** » que les premiers colons accompagnant Christophe Colomb, le porteur de croix, **avaient pour principale mission de tuer les éventuels habitants qu'ils rencontreraient, pour saisir les terres et les déclarer « Nouvelles Terres Chrétiennes » et au nom de Dieu comme l'avaient définis les hommes en jupes, les papes** et ;

Comme défini, en ces termes, par le Deutéronome 7: 1-2, 5-6 et 16 **de l'Ancien Testament : Lorsque l'Éternel, ton Dieu, t'aura fait entrer dans le pays dont tu vas prendre possession, et qu'il chassera devant toi beaucoup de nations**, [les Héthiens, les Guirgasiens, les Amoréens, les Cananéens, les Phéréziens, les Héviens et les Jébusiens, sept nations plus nombreuses et plus puissantes que toi] ;

Lorsque l'Éternel, ton Dieu, te les aura livrées et que tu les auras battues, tu les dévoueras par interdit, **tu ne traiteras point d'alliance avec elles**, et tu ne leur feras point grâce ;

Voici, au contraire, comment vous agirez à leur égard : **vous renverserez leurs autels, vous briserez leurs statues, vous abattrez leurs idoles, et vous brûlerez au feu leurs images taillées.**

Car tu es un peuple saint pour l'Éternel, ton Dieu ; l'Éternel, ton Dieu, t'a choisi, pour que tu fusses un peuple qui lui appartînt entre tous les peuples **qui sont sur la face de la terre.**

Tu dévoreras tous les peuples que l'Éternel, ton Dieu, va te livrer, tu ne jetteras pas sur eux un regard de pitié, et tu ne serviras point leurs dieux, car ce serait un piège pour toi.

EXPLICATIONS DES RAISONS PROFONDES DE CE PDF :

C'est pourquoi nous refusons de nous tenir aux côtés de toutes personnes qui rendent grâce à dieu de leur avoir donné la force et le courage de tuer l'indigène/aborigène pour sauver l'homme blanc et de surcroît chrétien puis d'avoir été capturer les africains pour les réduire en esclavage effaçant jusqu'à leur nom, leur niant toute humanité puisque les peuples autochtones vivant là depuis des millénaires avaient été décimés de la surface de la terre... Enfin, pas totalement puisque les descendants des peuples originels, dont la Nation Mohawk nous invitent à la Paix et à refuser la guerre perpétuelle que l'empire anglo-américano-christo-sioniste veut imposer au monde et pour les siècles et les siècles... Nous démontrons ainsi qu'il est possible d'effondrer cet empire sans terre, car un empire sans terre est un empire à terre...

Tout ce qu'il y a à faire, à notre sens ; C'est d'éclairer, de nos petites flammes intérieures, la voie qui est déjà là... Depuis des millénaires pour éteindre la lumière du N.O.M. !

Tant il appert que l'objectif commun des Églises et des États, hier comme aujourd'hui, a toujours été ;

1 seule Église mondiale & 1 seul Gouvernement mondial

Et au **N.O.M.** du **Fric**, du **Flouze** et de la **Sainte-Oseille...**

Sinon, pourquoi l'Église catholique romaine et les États se seraient alliés depuis toujours pour assassiner en masse celles et ceux qu'ils ciblent comme n'étant pas autorisés à vivre ; Indigènes/autochtones/aborigènes/païens, d'abord, non-catholiques/enfants du péché ensuite. Et faire du fric avec ceux qui ne sont pas morts en créant des filières d'adoption vers l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Canada, la Rhodésie...

Mais également en Argentine, alors qu'un certain Évêque y officiait, qui deviendrait, plus tard le Pape François ?

À chaque fois, c'est le même ressort utilisé pour cibler une population donnée et la nier, en l'exterminant par tous moyens à sa convenance, y compris en l'utilisant comme esclave domestique...

C'est ce qu'ordonnait les bulles pontificales de 1455 et 1493, à Colomb et ses sbires « **...pour envahir, traquer, capturer, vaincre et subjuguier tous les Sarrasins, païens et autres ennemis du Christ où qu'ils soient et de réduire leur personnes en esclavage perpétuel... »**

Mais également avec la Magna Carta côté britannique :

- L'organisation, la planification du MEURTRE PAR DÉCRET furent décidées pour exterminer les Indigènes/autochtones dans les Pensionnats et Hôpitaux pour Indiens de 1840 à 1996 au Canada ;
- Et dans les Pensionnats pour Indiens de 1820 à 1980 aux USA ;

Ce génocide continu est toujours à l'œuvre, lorsque ce n'est pas dans les faits, avec notamment la stérilisation forcée des femmes autochtones ou la disparition d'enfants, de femmes voire de familles entières et dans l'indifférence quasi générale.

C'est ancré dans les traditions séculaires par la commémoration chaque année et à dates fixes ;

- Columbus Day / Jour de la Découverte
- Thanksgiving / Jour de l'Action de Grâce
- Australia Day / Jour de l'Invasion
- Día de la Raza / Jour de la Race
- Jour de l'extinction (1^{er} juillet Canada)

Pour les siècles et les siècles... Si nous n'y mettons pas fin !

Si pour autant, vous estimeriez que tout cela ne vous concernerait pas, serait trop lointain, trop ancien et vain, **demandez-vous alors pourquoi l'Église catholique romaine, refuse d'effacer nos noms des registres des baptêmes** lorsqu'on lui en fait, poliment, la demande ?

Et pourquoi, en 2018, Macron de Rothschild, a débarqué en Kanaky tel que le Roi d'Espagne ou du Portugal aurait pu le faire après 1492 dans leurs *possessions* du Nouveau Monde pour réaffirmer la source biblique du colonialisme de l'empire colonial français établi depuis l'an 1531 et jusqu'à ce jour en Nouvelle Calédonie, comme dans tous les DOM & TOM d'ailleurs ?

Vouloir lutter efficacement aujourd'hui contre l'empire ; **c'est lutter contre le fondement même de l'impérialisme occidental qui repose sur un pilier de pouvoir économique et un pilier de pouvoir idéologique étroitement impliqué l'un avec l'autre.**

Attaquer ces deux piliers porteurs aura pour résultat à terme, d'effondrer l'empire. Comment ? Par la prise de conscience et le boycott physique et idéologique tout en amenant des solutions efficaces de remplacement aux institutions oligarchiques qui nous ont été imposées depuis des siècles, l'État étant le rouage essentiel de l'oppression généralisée.

Pour y parvenir, il apparaît tout à fait essentiel que les peuples occidentaux réfutent et refusent en bloc l'idéologie dominante qui les colonise tout autant que les peuples des nations colonisées, même si le degré d'oppression est (à peine) moindre.

Nous sommes TOUSTES des colonisé(e)s



<https://jbl1960blog.files.wordpress.com/2019/07/nous-sommes-tous-des-colonises-r71-mai-juillet-2013-version-pdf-juillet-2019.pdf>

Pour une réconciliation réelle avec les peuples colonisés d'hier et d'aujourd'hui, car nous avons besoin les uns des autres pour bâtir une véritable société progressiste, émancipée et libre. Il n'y a pas d'autre alternative, ni aucune solution au sein du système oligarchique coercitif, oppressif et totalement mortifère qu'on nous a imposé en nous bourrant le crâne avec la pseudo-inéluabilité de l'affaire par une science tronquée, biaisée et falsifiée à bien des niveaux. Tout cela est bien au-delà de toute rédemption et nous devons définitivement lâcher-prise d'avec cette ignominie colonialiste qui est le pire fléau que la terre ait porté depuis des milliers d'années.

L'Éveil de nos consciences, c'est réaliser et abattre le plus grand fléau de l'Humanité ; le Colonialisme et ce par quoi il arrive, toujours ; l'État !

Et l'un des moyens le plus rapide, non-violent pour **EFFONDRE LE COLONIALISME** ► **Maître-pilier de l'Empire pour un changement de paradigme politique & social** ; C'est, en masse, ce qu'on appelle Apostasie Collective [NdJBL : Voir en page 32, en Argentine le Mouvement d'Apostasie Collective suite au vote de refus par le Sénat de légaliser l'avortement) pour celles et ceux qui ont été baptisés de demander la radiation de son nom du registre de baptêmes, ou bien de déposer une renonciation au baptême auprès des églises concernées, et en récusation de la Doctrine chrétienne de la découverte.

C'est, personnellement, ce que j'ai fait, et je vous propose ci-dessous de prendre connaissance des échanges de courriers avec la paroisse concernée, puis avec le Diocèse de Paris et des justifications de refus, puisqu'il est impossible d'obtenir l'effacement ou la radiation, **seul le reniement de l'acte de baptême est admis.**

D'ailleurs, vous trouverez l'Arrêt N° 1441 du 19 novembre 2014 rendu par la Cour de Cassation de Paris derrière lequel l'Église catholique romaine se retranche pour justifier de son refus. Et copie du courrier que j'ai adressé à la Présidente de la Cour de Cassation qui a prononcé le rejet, sans jamais obtenir de réponse, bien évidemment.

Plus surprenant, j'ai adressé une copie de tous ces échanges, à la Fédération Nationale de la Libre Pensée, qui effectue un travail remarquable sur ce sujet, et sur lesquels je me suis appuyée bien souvent pour réaliser mes courriers. Ils prétendront cependant n'avoir jamais rien reçu de ma part et me laisseront également sans aucune réponse de leur part. MàJ 09/20 : J'ai fini par recevoir un mail de leur part il y a peu, accusant réception de mon dossier et me renvoyant sur leur site : <https://www.fnlp.fr/category/articles/debaptisation/>

Mais au moins suis-je allée jusqu'au bout de ma démarche, en conscience.

Jo Busta Lally

N.B. : J'ai rendu ses documents le plus anonyme possible, par respect pour mes proches, bien qu'ils soient disparus et que je ne tiens responsables de rien.

**CI-DESSOUS UN DES MOYENS DE FAIRE TOMBER
L'EMPIRE ANGLICO-AMÉRICANO-CHRISTO-SIONISTE
& TOUS LES EMPIRES COLONIAUX, EN SUIVANT...**

Église Saint Pierre Saint Paul
2, Rue de Romainville
93100 MONTREUIL

Monsieur le Curé,

Souhaitant obtenir un certificat de Baptême, mais ne sachant pas à qui m'adresser.

Je me permets de vous adresser cette demande ayant effectué ma communion dans votre paroisse en 1970 ou 1971.

Je vous adresse une enveloppe réponse afin que vous m'adressiez tous documents afférents à cette recherche et vous en remercie par avance.

Nom, prénom date de naissance

Paroisse du baptême

Parrain ;

Dans cet espoir ;

Marraine ;

Veillez agréer, Monsieur le Curé, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Baptême le 19/11/1960
à Notre Dame de la Croix
Paris 20ème.

Confirmé le 22 mai 1971
à St Pierre St Paul Montreuil.

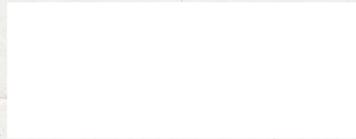
Pour demander acte de baptême écrire à :
Archives de Catholicité
3, rue du Docteur Rouse
75015 PARIS



PAROISSE
NOTRE DAME DE LA CROIX
DE MENILMONTANT

✉ 3, Place de Ménilmontant
75020 PARIS
Courriel : ndcroixmenilmontant@orange.fr

Le 23 mars 2015



Madame,

Faisant suite à votre courrier recommandé du 20 mars 2015 nous faisons les démarches nécessaires sur nos registres et auprès des archives du diocèse de Paris.

Nous vous tiendrons informée.

Bien cordialement

Père Stéphane Palaz
curé

Église Notre Dame de la Croix

3 Place de Ménilmontant

75020 PARIS

Lettre recommandée + A.R.

Monsieur le curé,

Je soussignée, née à PARIS 20^{ème} le 14 novembre 1960, constate avoir été inscrite à mon insu sur le registre des baptêmes de l'Eglise catholique, après avoir été baptisée sans mon consentement, par la volonté de mes parents :

NOM et Prénom de mon père :

NOM et Prénom de ma mère :

En la paroisse

Ce baptême forcé est contraire à ma liberté de conscience. Je demande donc à être radiée du registre des baptêmes, c'est-à-dire que mon nom et toutes les données à caractère personnel me concernant soient effacés des fichiers manuscrits, par tout procédé adéquat permettant de les rendre illisibles, et, s'il y a lieu, effacés des fichiers automatisés de l'Eglise catholique. À 54 ans, je ne veux plus être considérée comme membre d'une secte à laquelle je n'ai pas choisi d'appartenir et à laquelle je n'appartiens donc pas.

Je récusé avec force et par cet acte les racines doctrinaires de la découverte chrétienne qui dès le XIII^{ème} siècle sous le pape Innocent IV donna aux Chrétiens l'autorité légale de circonvenir à la propriété non-chrétienne et aux droits de souveraineté.

Je récuſe avec force et par cet acte la bulle Romanus Pontifex du Pape Nicolas V du 8 janvier 1455 qui précise : "... Ainsi après avoir pesé toutes les conséquences avec la méditation qui se doit et après avoir noté que nous avons donné par missives antérieures la faculté ample et simple au roi Alphonse d'envahir, de rechercher, de capturer, de vaincre et de subjuguier tous Sarazins et païens que ce soient et tout autre ennemi du Christ où qu'il soit et les royaumes et duchés et principautés et colonies et possessions et tous biens mobiles ou immobiliers en leur possession ainsi que de réduire leurs personnes en esclavage perpétuel et d'appliquer et de s'approprier pour lui-même, ses héritiers et successeurs lesdits royaumes, duchés, principautés, colonies, possessions et biens et de les convertir en ses biens et profits et qu'en ayant sécurisé cette faculté, ledit roi Alphonse ou par son autorité, l'Infante susnommée, ont acquis justement et légalement et possèdent et ont fait l'acquisition ces îles, terres, ports et mers et que ceux-ci appartiennent de plein droit au dit roi Alphonse et ses héritiers et successeurs..."

Je récuſe avec force et par cet acte la bulle Inter Caetera du pape Alexandre VI du 4 mai 1493 qui précise : "... Nous, [pape Alexandre VI], de notre plein accord, pas à votre requête ni la requête de quiconque d'autre à votre égard, mais de par notre seule largesse et certaine connaissance et de par la plénitude de notre pouvoir apostolique, par l'autorité de Dieu tout puissant qui nous est transmise par Pierre et le vicaire de Jésus Christ, que nous détenons sur terre, déclarons par la présente, que toutes îles trouvées par vos envoyés et vos capitaines, vous soient attribuées à vous vos héritiers et successeurs, rois de Castille et de Léon, pour toujours, avec l'ensemble des dominions/colonies, villes, camps, places et villages et tous droits, juridictions et appartenances de toutes îles et territoires trouvés ou à trouver, découverts ou à découvrir vers l'Ouest et le Sud, en traçant et en établissant une ligne allant du pôle arctique, ci-après nommé le Nord au pôle sud ci-après nommé le Sud, sans se soucier si les terres ou les îles découvertes ou à découvrir se situent en direction de l'Inde ou vers quelque autre quartier ; la ligne se situant à cent lieues à l'Ouest et au sud des îles des Açores et du Cap Vert. Avec cette précaution néanmoins qu'aucune de ces îles et de ces terres trouvées ou à trouver, découvertes ou à découvrir, au-delà de cette ligne vers l'Ouest et le Sud, ne soient déjà en possession d'un roi ou d'un prince chrétien au jour de la naissance du Christ notre

seigneur de l'an précédent cette années de grâce 1493..... De plus, quiconque de quelque rang que ce soit, même royal ou impérial, contreviendrait à l'interdiction de se rendre sur ces terres trouvées ou à trouver, découvertes ou à découvrir, sans permission spéciale de votre part ou de vos héritiers et successeurs, pour y faire commerce ou pour toute autre raison que ce soit, se verrait excommunié late sententie ipso facto.. "

Je refuse que mon nom, pour l'éternité, soit complice des crimes de sang faits au nom de votre Dieu, en tout temps et en tout lieu. Et je dénonce les fondements religieux des lois établies en regard des nations autochtones et qui prévalent encore aujourd'hui ; Soit l'affirmation de droit sur la doctrine chrétienne de la découverte dont le concept de titre par la découverte était fondé sur la même idée que les terres occupées par les païens et infidèles étaient ouvertes à toute acquisition par les nations chrétiennes.

Veuillez m'envoyer dans les plus brefs délais une confirmation écrite de la rectification avec une copie jointe des documents rectifiés, à mon adresse :

Je vous rappelle que la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, consolidée par la loi du 6 août 2004, vous oblige à répondre à ma demande de rectification. Cette loi stipule dans son article 7 qu'"un traitement de données à caractère personnel doit avoir reçu le consentement de la personne concernée" (en l'occurrence moi-même).

De plus l'article 8 affirme que ne sont pas interdits "les traitements mis en œuvre par une association ou tout autre organisme à but non lucratif et à caractère religieux [...] sous réserve qu'ils ne concernent que les membres de cette association ou de cet organisme et, le cas échéant, les personnes qui entretiennent avec celui-ci des contacts réguliers dans le cadre de son activité".

L'article 38 quant à lui stipule que "toute personne physique a le droit de s'opposer, pour des motifs légitimes, à ce que des données à caractère

personnel la concernant fassent l'objet d'un traitement" et l'article 40 précise que "toute personne physique justifiant de son identité peut exiger du responsable d'un traitement que soient [...] effacées les données à caractère personnel la concernant [...] dont [...] la conservation est interdite. Lorsque l'intéressé en fait la demande, le responsable du traitement doit justifier, sans frais pour le demandeur, qu'il a procédé aux opérations exigées en vertu de l'alinéa précédent".

De plus ce même article stipule que "si une donnée a été transmise à un tiers, le responsable du traitement doit accomplir les diligences utiles afin de lui notifier les opérations qu'il a effectuées conformément au premier alinéa".

Aussi je vous saurais gré d'entreprendre toutes les démarches nécessaires pour que les données à caractère personnel me concernant qui auraient été communiquées en dehors de la paroisse où j'ai été baptisée et provenant du registre des baptêmes de cette paroisse, soient effacées comme indiqué dans la présente lettre.

N.B. : Aucune mention ne doit être portée en marge de l'acte de baptême, une telle mention inscrite sans mon accord constitue un traitement illégal de données à caractère personnel.

En vous souhaitant bonne réception de la présente,

Veuillez agréer, Monsieur le Curé, l'expression de mes sentiments distingués.



Archives de Catholicité

Paris, le 27 mars 2015

Objet : Radiation des registres de baptême

Madame,

Nous avons bien reçu votre lettre du 20 mars courant concernant l'inscription de votre baptême.

Quoi qu'il en soit, il s'agit d'un événement historique qui s'est tenu à la demande de vos parents alors que vous étiez encore mineure, événement qui ne préjuge en rien de ce que sont vos convictions une fois parvenue à l'âge adulte, vous laissant libre de votre cheminement dans le sens indiqué dans votre correspondance.

Il apparaît ainsi que les registres de baptêmes attestent en chaque acte, qui porte la signature de plusieurs témoins, un événement public et historique, indéniable. Un fait historique ne s'efface pas.

L'acte ne peut de ce fait être rendu illisible ni être effacé.

Il faut remarquer que le registre n'est pas publiquement consultable ni communicable. Il n'est pas accessible à des tiers.

De plus la Cour de Cassation de Paris a rejeté le pourvoi le 19 novembre 2014.





Archives de Catholicité

Conformément à la position de la CNIL sur ce sujet, la seule chose qui puisse vous être proposée est d'effectuer une mention en marge du type « ne reconnaît pas la valeur de son baptême » ou « a renié son baptême » ou toute autre formule similaire que vous voudrez bien nous transmettre. Ainsi les données vous concernant ne seront « ni inexacts, ni incomplètes, ni périmées » comme le requiert l'article 40 de la loi précitée.

A cet effet, nous vous proposons de nous préciser les termes que vous souhaiteriez savoir employés dans cette mention.

Restant à votre service, Madame, nous vous adressons nos sincères salutations.

La Secrétaire de l'Archevêché



Jeudi 2 Avril 2015

COPIE

DIOCÈSE DE PARIS
ARCHIVES DE CATHOLICITÉ
Pour la Secrétaire de L'Archevêché
9, Rue du Docteur Roux
75015 PARIS

Objet : Radiation des registres de baptême

Madame, Monsieur,

En réponse à votre courrier du 27 mars 2015, je vous demande d'avoir l'obligeance de porter à la marge du Registre des baptêmes, me concernant en date du 19 novembre 1960 à l'Église Notre Dame de Ménilmontant, la mention suivante ;

« A renié avec force et en conscience son baptême par lettre datée du 2 avril 2015 »

Je vous demande également de m'en adresser justification par tous moyens à votre convenance.

Pour le moment, l'Arrêt N°1441 du 19 novembre 2014 rendu par la Cour de Cassation de ^{Paris} légitime votre dogme. Vous rendez l'acte de baptême « historique » et nous empêchez d'en demander la radiation. C'est en cela que j'estime que le colonialisme occidental depuis le XV^{ème} siècle jusqu'à aujourd'hui, est fondé sur une doctrine religieuse, raciste, eurocentriste, hégémonique et génocidaire: La doctrine chrétienne dite de la « découverte », édictée et codifiée dans les bulles papales Romanus Pontifex de 1455 et Inter Caetera de 1493.

Vous souhaitant bonne réception de cette demande et comptant sur votre plus grande célérité.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.



Archives de Catholicité

Paris, le 15 avril 2015

Objet : Apostasie

Madame,

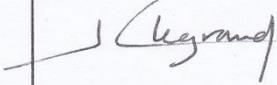
En réponse à votre courrier du 2 avril 2015, nous vous informons que nous avons pris acte de votre volonté de ne plus appartenir à l'Eglise Catholique.

Nous vous prions d'agréer, Madame, nos sincères salutations.



L'Assistante du Chancelier.



No (NOM) (PRÉNOMS) Confirmé le à MARIAGE : à Diocèse de avec *	Le <u>19 novembre</u> mil neuf cent soixante et un a été baptisée née le <u>14 novembre 1960</u> à <u>Paris 20^e</u> fille de et de demeurant Le Parrain a été demeurant La Marraine a été demeurant
<p><i>"Arenie avec force et en conscience son baptême par lettre datée du 2 avril 2015"</i></p>	Signatures du Parrain et de la Marraine : Signature et qualité du Prêtre : 

PHOTOCOPIE CERTIFIÉE
 CONFORME A L'ORIGINAL



Arrêt n° 1441 du 19 novembre 2014 (13-25.156) - Cour de cassation - Première chambre civile - ECLI:FR:CCASS:2014:C101441

Protection des droits de la personne ; Informatique - REJET –

Demandeur(s) : M. X...

Défendeur(s) : Association diocésaine de [...]

Attendu, selon l'arrêt attaqué (Caen, 10 septembre 2013), que M. X..., né le [...], a été baptisé deux jours plus tard ; qu'après avoir obtenu, en 2001, que la mention du reniement de son baptême fût inscrite en regard de son nom sur le registre des baptêmes, M. X... a, en 2010, saisi un tribunal d'une demande tendant à l'effacement de la mention de son baptême du registre paroissial ;

Sur le premier moyen :

Attendu que M. X... fait grief à l'arrêt de rejeter sa demande, alors, selon le moyen :

1°/ que l'appartenance à la religion catholique, que scelle la célébration du baptême, est au nombre des données relevant de la vie privée ; que dès lors, la personne intéressée est en droit d'obtenir que la mention du baptême, qui concerne sa vie privée, soit effacée des registres de la paroisse au sein de laquelle le baptême a été célébré ; qu'à cet égard, l'arrêt a été rendu en violation de l'article 9 du code civil ;

2°/ que le droit à la protection de la vie privée doit prévaloir quand bien même la donnée, relative à la vie privée, ne serait accessible qu'à un petit nombre de personnes et peu important que celles-ci soient tenues au secret ; que de ce point de vue également, l'arrêt a été rendu en violation de l'article 9 du code civil ;

Mais attendu qu'après avoir relevé que la consultation du registre qui portait mention du baptême n'était ouverte, l'intéressé mis à part, qu'aux ministres du culte, eux-mêmes tenus au secret, et que la seule publicité donnée à cet événement et à son reniement émanait de M. X..., la cour d'appel a pu retenir que ce dernier ne pouvait invoquer aucune atteinte au droit au respect de sa vie privée ; que le moyen n'est pas fondé ;

Sur le second moyen :

Attendu que M. X... fait le même grief à l'arrêt, alors, selon le moyen, que, si une institution religieuse, telle que l'église catholique, peut conserver des données ayant trait à une personne qui relève de cette institution ou qui entretient des contacts réguliers avec elle, en revanche la conservation de données est exclue peu important les conditions d'accès à ces données, dès lors que la personne a manifesté sa volonté de ne plus relever de l'institution et de n'avoir plus de contact avec elle ; qu'en décidant le contraire, les juges du fond ont violé l'article 8 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 ;

Mais attendu que l'arrêt relève que les représentants légaux de M. X... avaient pris l'initiative de le faire baptiser et, par là-même, donné leur consentement à la relation de cet événement sur le registre des baptêmes et constate qu'à la demande de l'intéressé, la mention « a renié son baptême par lettre datée du [...] 2001 » a été inscrite sur ce registre [...] 2001 en regard de son nom ; qu'en l'état de ces constatations, la cour d'appel, qui a justement retenu que, dès le jour de son administration et en dépit de son reniement, le baptême constituait un fait dont la réalité historique ne pouvait être contestée, a décidé, à bon droit, qu'il n'y avait pas lieu d'ordonner l'effacement de sa mention du registre ; que le moyen n'est pas fondé ;

PAR CES MOTIFS : REJETTE le pourvoi ;

Président : Mme Batut

Rapporteur : M. Gridel, conseiller doyen

Avocat général : M. Cailliau

Avocat(s) : Me Foussard ; SCP Barthélemy, Matuchansky, Vexliard et Poupot

https://www.courdecassation.fr/jurisprudence_2/premiere_chambre_civile_568/1441_19_30541.html

Lettre suivie

1Y 000 234 1495 2

Date : 17/04/2015

Destinataire : Cour de Cassation

5 Quai de l'Horloge

75055 PARIS CEDEX 01

PARIS cedex 01

Distribué le 21/04/15

COUR DE CASSATION

Pour la Présidente de la 1^{ère} Chambre Civile

5 Quai de l'horloge

75055 PARIS CEDEX 01

Le 17 avril 2015

COPIE

Objet ; Critique de l'Arrêt n° 1441 du 19/11/2014 (13-25.156)

ECLI :FR :CCASS :2014 :C101441

Copie conforme : Fédération Nationale de la Libre Pensée

10/12 rue des Fossés-Saint-Jacques 75005 PARIS

Madame la Présidente,

Je me permets ce courrier en critique de l'arrêt N° 1441 que vous avez rendu le 19 novembre 2014 me trouvant dans la même situation et considérant que cette décision porte atteinte à ma liberté individuelle pour les raisons suivantes ;

Depuis 1792 dans une France devenue fille aînée de la Révolution, l'enregistrement des naissances, des mariages et des décès se fait sur des registres civils ; L'enfant entre donc dans la société républicaine par la mairie et non par la paroisse. Il est très important de préserver cet héritage révolutionnaire qui établit la liberté individuelle. Il va de soi qu'aucun enfant ne peut être légitimement considéré comme chrétien sous prétexte que ses parents le sont. Souhaitant me faire "débaptiser", et sachant qu'il n'existe aucun sacrement dans la religion chrétienne qui permette d'être "débaptisé". Par ailleurs, d'un point de vue non chrétien et notamment libre penseur, ce terme n'a aucun sens. Il s'agit donc bien ici d'une démarche pour être radié du registre des baptêmes.

L'Eglise catholique, qui se revendique comme universelle, considère implicitement le registre des baptêmes comme un registre d'état civil. En dépit de la laïcisation de l'état civil, elle entend néanmoins conserver des informations nombreuses sur l'identité et les évènements de l'existence des individus.

«Par le baptême, un être humain est incorporé à l'Église du Christ et y est constitué comme personne avec les obligations et les droits qui sont propres aux chrétiens, toutefois selon leur condition, pour autant qu'ils sont dans la communion de l'Église et pourvu qu'aucune sanction légitimement portée y fasse obstacle.» Pour Rome, le baptême paraît, implicitement mais nécessairement, indélébile puisqu'aucune disposition explicite ne fixe les modalités de sortie de l'Église par son effacement.

Alors que l'excommunication, qui est la sanction la plus grave et frappe notamment de manière automatique les apostats, n'emporte pas l'oubli du sacrement primordial, même si l'apostat a été longtemps regardé par Rome comme un non catholique. Elle a pour seul effet d'interdire à l'excommunié de célébrer le culte et de donner ou recevoir les sacrements

Estimant que le droit civil et le droit international paraissent incompatibles avec un droit canonique soucieux de contrôler les individus, au travers notamment d'une connaissance intime et complète de leur vie privée, pour mieux les asservir. L'article 9 du code civil dispose que chacun a droit au respect de sa vie privée.

Par votre arrêt cité en référence la justice française, que vous représentez, confère « que les registres de baptêmes attestent en chaque acte, qui porte la signature de plusieurs témoins, un événement public et historique, **indéniable**. » Et autorise l'Église Catholique Romaine, à affirmer « qu'un fait historique ne s'efface pas. » Elle ajoute même que « l'acte ne peut de ce fait être rendu illisible ni être effacé ». En l'espèce, la mention marginale d'une demande de radiation d'un registre de baptême méconnaît la loi du 6 janvier 1978. Elle constitue bien une donnée à caractère personnel de nature à faire apparaître les opinions philosophiques d'une personne alors qu'elle ne peut être regardée comme membre de l'Église catholique en raison précisément de son refus d'appartenir à celle-ci. Par suite, à supposer même que cette information ne soit pas destinée à une large divulgation, les deux conditions susceptibles de justifier l'exception au principe général énoncé en faveur des groupements religieux à l'article 8 de la loi du 6 janvier 1978 ne sont pas réunies.

Ainsi, quand vous prétendez que « la consultation du registre de baptême n'est ouverte, l'intéressé mis à part, qu'aux ministres du culte, eux-mêmes tenus au secret... ». Je forme contestation notamment en fournissant la copie de l'article de presse paru le 23/2/2015 dans le figaro magazine (dans Rue89, l'Obs...) qui démontre que l'acte de baptême nous lie à jamais et pour l'éternité à l'Église Catholique Romaine qui n'hésite pas à réclamer à toute personne un impôt parce qu'inscrit sur le dit registre alors que cette personne se pense et se déclare athée.

Mon refus d'appartenir à l'Église Catholique Romaine est une décision personnelle, murement réfléchie et la justice de mon pays m'en refuse ce droit. Je refuse que mon nom, pour l'éternité, soit complice des crimes de sang faits au nom de Dieu, en tout temps et en tout lieu. Je dénonce les fondements religieux des lois établies en regard des nations autochtones et qui prévalent encore aujourd'hui ; Soit l'affirmation de droit sur la doctrine chrétienne de la découverte dont le concept de titre par la découverte était fondé sur la même idée que les terres occupées par les païens et infidèles étaient ouvertes à toute acquisition par les nations chrétiennes.

Votre décision m'est préjudiciable puisque la justice ne me reconnaît pas le droit de faire retirer mon nom d'un registre. Or, le baptême est une cérémonie privée à laquelle il n'est fait aucune publicité officielle, bien qu'elle se déroule en un lieu où chacun peut se rendre. Par conséquent sa consignation dans un registre privé ne paraît légitime qu'autant que la personne ayant reçu ce sacrement religieux en accepte les conséquences quant à son appartenance, en l'espèce, à l'Église catholique. Vous reconnaissez force de loi « divine » à cet acte et l'Église Catholique Romaine, en 2015, comme au XIIIème siècle, porte cette reconnaissance en étendard.

Espérant que cette lettre et ses pièces jointes vous permettront de réévaluer votre décision dans le cadre des demandes de radiation des registres de baptêmes.

J'adresse une copie conforme de ce dossier à la Fédération Nationale de la Libre Pensée sise 10/12 rue des fossés-Saint-Jacques 75005 Paris pour action et représentation en contestation devant toute juridiction compétente et dans le but d'obtenir satisfaction.

Vous souhaitant bonne réception du présent dossier.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma parfaite considération.

cs@fnlp.fr

Copie

FÉDÉRATION NATIONALE DE LA LIBRE PENSÉE
10/12 Rue des Fossés-Saint-Jacques
75005 PARIS

Le 17 avril 2015

Madame, Monsieur,

Ayant connaissance de vos actions et les suivants sur votre blog.

Je me permets de vous adresser copie de mon entier dossier concernant ma demande de radiation auprès de l'Église Catholique Romaine qui pose problème donc conformément à l'Arrêt N° 1441 rendu par la Cour de Cassation en date du 19 novembre 2014.

Cet arrêt derrière lequel se retranche l'Église catholique romaine est fort critiquable et c'est donc ce que je permets de faire auprès de la Cour de Cassation.

Je ne suis rien, ni personne. Je ne possède rien, ne demande rien, et ne veut rien posséder. Mais, en tant que personne éveillée je me bats pour des idées que j'estime juste et si ma petite action peut être utile à fissurer dogmes ou doctrines et bien j'en serai heureuse.

Vous pouvez me contacter par tous moyens à votre convenance.

Vous souhaitant bonne réception du présent dossier.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes plus sincères salutations.

Allemagne : un expatrié français sommé de payer un impôt parce que baptisé

Un Français qui se revendique «athée» doit malgré tout s'acquitter d'une taxe de culte obligatoire. Le Fisc allemand s'est procuré son acte de baptême et refuse de tenir compte de sa déclaration.

Thomas Bores, expatrié français en Allemagne, est en croisade. Depuis quelques semaines, il livre un véritable bras de fer à l'administration fiscale germanique. Cette dernière lui réclame 550 euros au motif qu'il a été baptisé catholique à sa naissance. Pour ce cadre de l'industrie informatique qui revendique son athéisme, la pilule ne passe pas. «Je me pose de réelles questions sur les pratiques de l'Église catholique qui enquête sur des personnes déclarées athées», expose-t-il sur son blog. Dans l'impasse, il est décidé à sensibiliser les internautes sur sa situation et plaider sa cause auprès du centre des impôts allemands.

«Incrédule» mais «déterminé» à réagir

Lorsque Thomas s'installe à Berlin en janvier 2013, il entreprend différentes démarches administratives comme n'importe quel nouvel arrivant. Comme la loi l'y oblige, il se rapproche de son bureau municipal de quartier de résidence afin d'obtenir sa déclaration de domicile. Première «surprise», il doit renseigner sa religion sur un formulaire. Baptisé mais athée, il décide de cocher la case «sans confession». Par la suite, le bureau des impôts sur le culte de Berlin lui adresse une missive. Thomas doit entériner ses précédentes déclarations. Il confirme de nouveau son athéisme.

Un an s'écoule. Le Français reçoit sa première feuille d'imposition. «J'ai relevé un prélèvement inattendu de 550 euros», confie-t-il au *Figaro*. Il consulte son entreprise. «On m'apprend que j'ai été ponctionné de la taxe sur le culte. Elle est imputable à tous les croyants en Allemagne». Incrédule mais déterminé à avoir le fin mot de l'histoire, l'ingénieur se rend aux finances publiques. **On lui notifie que l'évêché berlinois s'est concerté avec le diocèse de sa ville natale.**

Une pratique courante entre diocèses sous couvert de respecter la confidentialité

Un acte en bonne et due forme atteste bien de son baptême. Thomas découvre à ses dépens que ce type d'échanges est tout à fait courant entre Églises. **Effectivement, il existe une coopération entre diocèses français et étrangers en ce qui concerne les archives de catholicité.** Monseigneur Olivier Ribadeau-Dumas, porte-parole de la Conférence des Évêques de France, a précisé au *Figaro* dans quelle mesure ces pratiques avaient cours : «Ce type d'échanges obéit à une réglementation très stricte. **Nous transmettons les actes de baptême dès lors que la finalité répond à un acte religieux, à l'exemple d'un mariage**», rapporte l'ecclésiastique. «Il est entendu que ces documents revêtent un caractère confidentiel et ne peuvent être exploités par des tierces personnes ou organismes. Ils ont pour vocation de demeurer à l'usage exclusif des diocèses».

Interpellé sur l'exploitation de l'acte de baptême de Thomas par les autorités fiscales allemandes, Mgr Ribadeau-Dumas a souhaité réagir: «Il est clair que nous appellerons tous les évêques à respecter nos procédures de confidentialité.»

Plusieurs recours déposés

Avisé de cette collaboration intra-épiscopale, Thomas a pris contact avec deux associations françaises pour étudier la légalité de la démarche. Le ministère de la Justice ainsi que la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) ont été saisis. Outre-Rhin, le plaignant a fait valoir sa Kirchengaustritt (sortie d'église, NDLR) auprès de l'administration fiscale. En cas de recevabilité, le Français sera uniquement comme athée. Par conséquent, il ne sera pas redevable de la taxe. Ce dernier a également alerté Pierre-Yves Le Borgn', député des Français de l'étranger pour l'Allemagne, l'Europe centrale et orientale. L'élu a dénoncé dans une lettre la violation de «la directive européenne 95/46/EC sur la protection des données personnelles à des fins financières», auprès du ministère des Affaires étrangères allemands.

Le jeune homme n'entend pas recourir à la justice : car «ça risque de me coûter plus cher que ce que j'ai perdu». «Je veux surtout informer mes compatriotes tentés par l'expatriation allemande de l'existence de cet impôt».

Source Le Figaro du 23/02/2015 à 19:57
<http://www.lefigaro.fr/international/2015/02/23/01003-20150223ARTFIG00327-allemande-un-expatrie-francais-somme-de-payer-un-impot-parce-que-baptise.php>

Autre source : https://www.francetvinfo.fr/societe/religion/allemande-un-expatrie-francais-athee-oblige-de-payer-des-impots-a-cause-de-son-bapteme_824325.html

ARGENTINE ► [Apostasie collective en Argentine](#) ► Suite au refus de la légalisation de l'avortement, des milliers d'Argentins décident de se faire débaptiser (24 août 2018)



Deux semaines après le refus de la loi sur la dépénalisation de l'avortement, un mouvement d'apostasie collective en Argentine prend de l'ampleur. Vendredi, la Coalition argentine pour un État laïc (CAEL) a remis à Buenos Aires près de 4000 demandes d'apostasie à la Conférence épiscopale argentine, organisme qui réunit les évêques du pays. «C'est la première vague aussi massive depuis la création de la CAEL en 2009. Nous sommes toutefois limités par nos ressources humaines pour traiter une énorme quantité de dossiers. Mais nous ne sommes pas seuls.

D'autres organisations du pays gèrent les demandes», souligne César Rosenstein, cofondateur de la CAEL. Et d'ajouter : «Notre objectif est aussi que l'Église efface les données des personnes qui ont rempli les documents d'apostasie. Pour l'instant, elle s'y refuse, ce qui constitue une violation de la loi sur la récolte des données.»

«J'ai été licencié 48 heures après avoir annoncé mon apostasie»

Ce combat est partagé par Pao Raffetta, 34 ans, un des pionniers en matière d'apostasie. Aujourd'hui enseignant dans une ONG, il s'est fait débaptiser en 2009, alors qu'il travaillait depuis dix ans dans une école liée aux jésuites. «J'ai été licencié 48 heures après avoir annoncé mon apostasie. J'ai pris ma décision pour deux raisons. D'une part, le refus de l'Église de reconnaître les droits des homosexuels et plus généralement de la communauté LGBT. D'autre part, la complicité de l'Église avec la dictature et les disparitions de bébés. J'ai donc considéré que cette institution ne me représentait pas. Après avoir changé de sexe et de nom en 2016, je me bats pour que l'Église efface toutes les données me concernant», témoigne Pao Raffetta.

De son côté, Emiliano Ramirez, 41 ans, employé au sein du pouvoir judiciaire de Buenos Aires, affirme avoir pris la décision de se séparer de l'Église depuis longtemps. Mais le refus de la loi sur l'avortement a agi comme un déclencheur. «Avec ma femme, nous avons contacté la CAEL et avons trouvé avec cette organisation un moyen de concrétiser notre volonté de quitter l'Église. Comme la majorité des Argentins, nous ne sommes pas des catholiques croyants et n'allons pas à l'église. Nous n'avons aucun lien avec cette institution. Il n'y a donc aucune raison d'en faire partie. D'ailleurs, mon baptême résulte du désir de mes grands-mères, pas de mon propre choix», relève-t-il. Pour lui, le baptême est une question de génération. Ses trois filles ne sont pas baptisées, les enfants de tous ses amis non plus. «La réalité, c'est que la jeune génération ne va pas à l'église», observe Emiliano Ramirez.

Lire aussi : [Avortement : l'Église argentine a pesé de tout son poids](#)

Toutes les tranches d'âge concernées

Quant à Lau Rameri, psychologue de 33 ans, elle a décidé de se faire baptiser il y a dix ans. «Ma sœur aînée m'a demandé de devenir la marraine de son fils. Mon baptême a été une décision d'amour», raconte-t-elle. Mais les choses ont changé avec le refus de la légalisation de l'avortement. «Avec cette question qui concerne le droit de la femme, je me suis rendu compte du rôle de l'Église. Dans le débat sur l'avortement,

sa position constitue une ingérence dans la politique de santé de l'État. L'Église a culpabilisé les femmes et j'ai trouvé cela extrêmement moche, alors que l'avortement clandestin provoque des décès», relève la psychologue. Pour elle, la position de l'Église n'est pas intelligente, elle ne représente pas ses idées. Elle s'est alors retrouvée dans la CAEL, à suivre le slogan de l'apostasie collective «No en mi nombre» («Pas en mon nom»). «J'ai décidé d'apostasier samedi dernier», confie-t-elle.

Preuve que le mouvement d'apostasie collective concerne toutes les tranches d'âge : Nora Cortiñas, 88 ans, a suivi le mouvement. Symbole de la lutte pour les droits humains en Argentine après avoir perdu son fils durant la dictature, l'octogénaire confie avoir pris sa décision d'apostasier subitement. «Je suis une catholique croyante et je n'avais jamais pensé à l'apostasie. Mais le jour de la votation de la loi sur la légalisation de l'avortement, le cardinal Poli a donné une messe pour qu'elle ne passe pas. C'était un comble pour moi. C'était la goutte qui a fait déborder le vase, alors que des femmes, surtout les pauvres, meurent des suites d'un avortement. L'Église doit être saine, rester discrète. J'accepte qu'elle ne permette pas l'avortement, car c'est son dogme. Mais de là à s'impliquer, non. Cela ne me plaît pas», proteste la cofondatrice de l'association Les Mères de la place de Mai.

Pour César Rosenstein, le mouvement d'apostasie collective se poursuivra ailleurs en Amérique du Sud. Prochainement, assure-t-il, le Pérou, le Chili et l'Équateur suivront l'Argentine.

Source ; [Le Temps.ch](http://LeTemps.ch) du 24/08/2018

Sauf que plus aucune information n'a été relayée sur l'appel à l'apostasie collective !

SILENCE TOTAL !

Le silence des Églises au N.O.M. de dieu pour les siècles et les siècles ?...

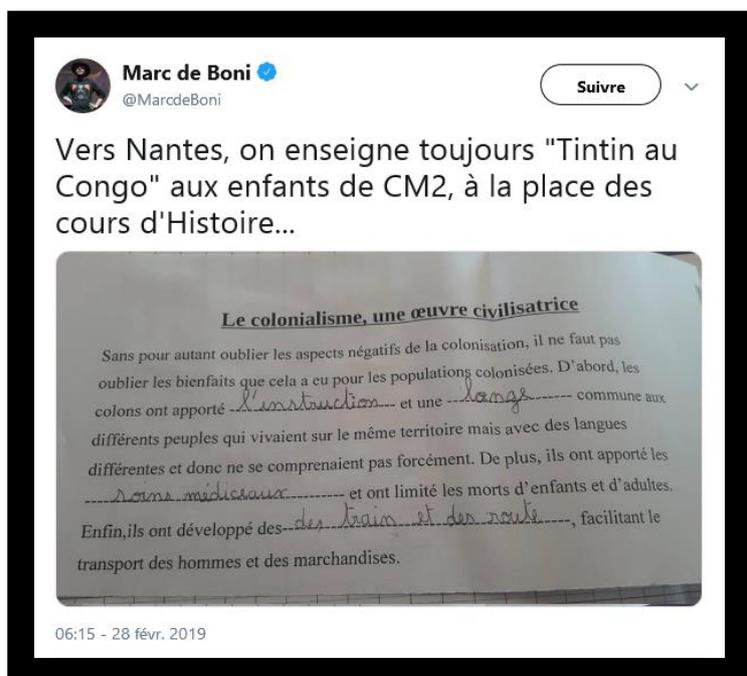
NON ! Que la « Parole soit enfin libérée » pour que la vérité vienne sur la Terre ;



Comme au ciel...

Un exercice scolaire crée un malaise en France

Les élèves d'une école primaire de la banlieue de Nantes ont reçu un questionnaire pour le moins surprenant, qualifié de «propagande coloniale» par une fédération d'associations.



Un exercice portant sur «le colonialisme, une œuvre civilisatrice», distribué à des élèves d'une école primaire de la banlieue de Nantes (ouest), s'est appuyé sur un argumentaire relevant de la «propagande coloniale», a dénoncé vendredi le Conseil représentatif des associations noires de France (Cran).

«Sans pour autant oublier les aspects négatifs de la colonisation, il ne faut pas oublier les bienfaits que cela a eu pour les populations colonisées», était-il mentionné en préambule de cet exercice donné

aux enfants de CM2, dernière année de l'école primaire (qui rassemble en France des enfants de 10 à 11 ans), diffusé sur les réseaux sociaux.

«D'abord les colons ont apporté l'instruction et une langue commune à des peuples qui vivaient sur le même territoire (...). De plus, ils ont apporté les soins médicaux, et ont limité les morts d'enfants et d'adultes. Enfin, ils ont développé des trains et des routes, facilitant le transport des hommes et des marchandises», était-il aussi indiqué.

«Propagande coloniale»

«Au départ on s'est dit c'est trop gros, c'est une blague ... Ça pose un énorme problème et on ne peut pas traiter ça comme un incident isolé», a déclaré à l'AFP le président du Cran, Ghyslain Vedeux. «Cette propagande coloniale est tout à fait insupportable, a fortiori dans l'Éducation nationale, avec des enfants du primaire», avait-il commenté plus tôt dans un communiqué.

L'époque coloniale a été marquée par l'esclavage, reconnu comme crime contre l'humanité, mais aussi «par le travail forcé, les massacres et parfois les génocides», a rappelé le Cran.

Le rectorat se défend

Cette classe de CM2 a étudié la colonisation à travers plusieurs séances, «en insistant sur les aspects négatifs autour de la domination, la privation de libertés, l'emprise territoriale», et une sortie scolaire au mémorial de l'abolition de l'esclavage à Nantes, a expliqué le rectorat de l'académie de Nantes.

L'inspecteur d'académie a «aussitôt dépêché dans l'école l'inspecteur et le conseiller pédagogique de la circonscription qui assureront un suivi très attentif de cette situation et lui remettront leurs conclusions», a ajouté cette source.

La traite négrière et l'esclavage sont au programme d'Histoire des cours élémentaire 1 et 2 (CM1, CM2) et de la 6^{ème} (première année de collège) en France.

Source : <https://www.20min.ch/ro/news/monde/story/Un-exercice-scolaire-cree-un-malaise-en-France-26702759>

Via [Alter Info](#) du 1^{er} mars 2019

CONCLUSION SUR UN DES MOYENS DE FAIRE CHUTER LES EMPIRES COLONIAUX

Voilà bien qui démontre à quel point ce combat n'est ni vain, ni inutile et totalement d'actualité.

Et surtout combien l'apostasie collective ou la renonciation au baptême est un outil redoutablement efficace ***pour exploser les mythes, les mensonges, les dogmes et les doctrines ;***

J'estime, pour ma part, très important, voire capital, de démystifier les mythos racontés depuis trop longtemps notamment en anthropologie et c'est pour cette raison que je m'attache à lire mais aussi à relayer (grâce notamment au blog ami [Résistance71](#) qui traduit depuis 2010 en français) et le plus souvent en version [PDF](#) que je réalise les [Clastres](#), [Sahlin](#), [Graeber](#), [Demoule](#), [Patou-Mathis](#), [Ezzat](#) bien sûr, et [James C. Scott](#).

Je rajoute les historiens et archéologues tels que ; Steven Newcomb, Peter D'Errico, Sand, Pappé, Zinn et Means car ils vont tous dans le même sens et démontrent que le dogme orthodoxe évolutionniste affirmant que ; L'État est le stade évolutif obligé de la Société Humaine » n'est que cela : ***un dogme sans fondement historico-anthropologique.***

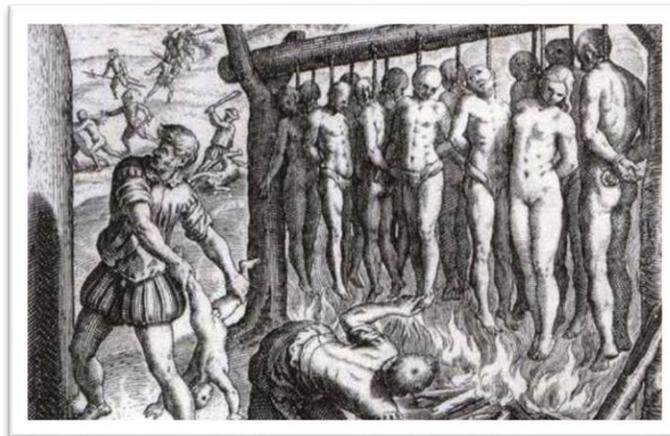
Pour finir, je voudrais rappeler les propos de François Fillon, candidat malheureux à l'élection présidentielle de 2017 qui n'hésitait pas à affirmer d'un sourcil broussailleux : « Je suis gaulliste et, de surcroît, **je suis chrétien** et je ne prendrai jamais une décision qui soit contraire au respect de la dignité humaine, au respect de la personne humaine, au respect de la solidarité. » ; Et dans cet ordre d'importance... Comme un certain Mike Pence, Vice-Président des États-Unis.

François Fillon, qui n'hésitait pas à clamer, haut et fort, que ;

“La France n'est pas coupable d'avoir voulu faire partager sa culture aux peuples d'Afrique, d'Asie et d'Amérique du Nord”

Et nous savons bien comment la France a tenu à faire partager sa culture aux peuples d'Afrique, d'Asie et d'Amérique du Nord...

Soit avec des crucifix et des échafauds...



« Ils entraient dans les villages et ne laissaient ni enfants, ni vieillards, ni femmes enceintes ou accouchées qu'ils n'aient éventrés et mis en pièces, comme s'ils s'attaquaient à des agneaux réfugiés dans leur bergerie. »

« Ils faisaient des paris à qui ouvrirait un homme d'un coup de couteau, ou lui couperait la tête d'un coup de pique et mettrait ses entrailles à nu. »

« Ils arrachaient les bébés qui tétaients leurs mères, les prenaient par les pieds et leur cognait la tête contre les rochers. »

« D'autres les lançaient par-dessus l'épaule dans les fleuves en riant et en plaisantant, et quand les enfants tombaient dans l'eau, ils disaient : « Tu frétilles, espèce de drôle ! ».

« Ils embrochaient sur une épée des enfants avec leurs mères et tous ceux qui se trouvaient devant eux. »

Ils faisaient de longues potences où les pieds touchaient presque terre et par groupe de treize*...ils y mettaient le feu et les brûlaient vifs.

D'autres leur attachaient tout le corps dans de la paille sèche et y mettaient le feu : c'est ainsi qu'ils les brûlaient.

À d'autres, à tous ceux qu'ils voulaient prendre en vie, ils coupaient les deux mains, et les mains leur pendaient, et ils leur disaient : « Aller porter les lettres », ce qui signifiait d'aller porter la nouvelle à ceux qui s'étaient enfuis dans la forêt.

*C'est d'ailleurs de là, que vient l'expression 13 à la douzaine...

Extraits des Biens Faits de la colonisation par Christophe Colomb et ses sbires dès 1492 dont Adolf Hitler, avec la guerre des Boers, admirait la « technique » génocidaire et dont il s'inspira pour mettre au point SA solution finale au problème juif ; ICI.

Pour moi, il est clair, qu'aucun nouveau paradigme ne pourra être enclenché tant qu'une seule personne célèbrera le principe fondateur de l'Empire colonial à savoir ► **qu'aucune personne indigène traditionnelle ou nation ne doit être autorisées à survivre en dehors de la chrétienté et de sa nation « blanche »...**

Pour pouvoir combattre le plus grand fléau de l'histoire de l'humanité : le colonialisme occidental (**au fondement religieux chrétien**) et changer de paradigme politique pour tous, encore faut-il comprendre les tenants de l'affaire. Ceci n'est pas de « l'histoire ancienne », ça se passe toujours aujourd'hui en 2019 !

Vaincre le colonialisme, son idéologie, sa pratique, véhiculées, facilitées et protégées par son garde-chiourme : l'État, ces deux fléaux de l'humanité,

brandis par l'oligarchie parasite, nous devons comprendre l'Histoire, admettre nos erreurs, nos crimes contre l'humanité et nous émanciper de cette spirale mortifère qui nous fait tourner toujours plus vite autour du trou de vidange de la baignoire à infamie qui se vide inexorablement.

Preuve en est, avec cet exercice donné aux enfants de CM2 (qui rassemble en France des enfants de 10 à 11 ans) d'une école de la banlieue Nantaise qui constitue bien une « propagande colonialiste » (page 34) exercice portant sur «le colonialisme, une œuvre civilisatrice» en 2019 !

L'émergence du **Mouvement des Gilets Jaunes**, nous avait fait croire, que l'heure du réveil des peuples avait sonné, et c'est pour cela que le pouvoir en place, Macron et tout son orchestre, n'ont cessé de nous diaboliser afin de casser cette dynamique qui a jailli des profondeurs des territoires oubliés de la campagne française, car clairement, nous démontrons que nous sommes capables de cracker les derniers codes et faire péter les derniers verrous pour enfin vaincre cette foutue inertie de départ, impulser la poussée primordiale **non-violente** et ainsi enclencher la mécanique d'un nouveau paradigme et en lien avec les peuples autochtones de tous les continents afin que **TOUS ensemble**, nous œuvrions pour notre émancipation finale et définitive.

Il a été démontré, samedi après samedi, que nous savons, intuitivement, qu'un autre monde était possible, **hors État et ses institutions**, sans dieu, sans maître, sans dogme, sans doctrine, sans haine, sans violence et surtout sans EUX = le 0.00001% = les Zélites, nos oppresseurs / dominants / gouvernants !

Si nous n'étions pas si près d'y arriver, si près du but, nous ne serions pas accusés de tous les maux de la terre !

*¡Ya Basta!
Ça suffit !
Enough !
Genug !
Basta cosi !
достаточно!*

Jo Busta Lally



Ci-dessous, la mise à jour de septembre 2020 avec le point de vue de Steven Newcomb et de Mohawk Nation News les plus signifiants qui légitiment notre volonté d'avancer, ensemble et aux côtés des Natifs sur le chemin de la société vers son humanité réalisée...

L'argument des Nations chrétiennes du Gouvernement des États-Unis dans l'Affaire judiciaire des Indiens Tee-Hit-Ton vs États-Unis (1955)



Bible, Croix et Épée... La sainte trinité de la domination

Steven Newcomb – 27 août 2020 – Traduit & Publié par Résistance 71

URL de l'article original en anglais : <http://originalfreenations.com/the-u-s-governments-christian-nations-argument-in-tee-hit-ton-indians-v-united-states-1955/>

Il y a soixante-six ans, en novembre 1954, le ministère de la justice américain a soumis une argumentation des plus bizarres au cours de l'affaire opposant les Indiens Tee-Hit-Ton et les États-Unis. ***Ceux-ci argumentèrent que les Indiens de la bande Tee-Hit-Ton de la nation Tlingit d'Alaska ne devrait pas recevoir de compensation financière pour la prise de bois de leur territoire. Pourquoi ? Parce que "les nations chrétiennes d'Europe" avaient affirmé leur "souveraineté" et "acquis la juridiction" sur les terres des païens et des infidèles durant l'époque dite de la "découverte".***

Les métaphores religieuses contenues dans le résumé légal du ministère de la justice, qui incluent des citations de la "Genèse" de la bible ainsi que des psaumes de l'ancien testament, nous disent que ***le ministère et le gouvernement des États-Unis contestaient sur la base de la religion chrétienne que les Indiens Tlingit devaient être payés pour la prise de bois sur leurs terres.*** Les États-Unis gagnèrent l'affaire à la majorité du vote de la Cour Suprême et un compte rendu fut écrit par le juge Stanley Reed et rendu public par la CS en février 1955. Je suis né deux mois après cette décision de justice. En tant que peuples et nations

qui furent décimés par l'invasion des nations de la chrétienté occidentale, nous, peuples natifs, tentons constamment de comprendre cette décision et cette version de la "réalité" passée et présente. Pourtant, pour une raison qui nous échappe, les érudits de la loi sur les Indiens n'ont fait aucun effort pour comprendre le fait qu'en 1954, la même année où la CSEU renversa la décision dans l'affaire *Plessy vs Ferguson* et la doctrine différente mais égale, **le gouvernement des ÉU a utilisé la bible et la religion chrétienne, avec des documents (bulles) pontificaux datant du XV^{ème} siècle comme base de ses arguments dans une plaidoirie judiciaire.**

Malheureusement, avant 1955, la CSEU n'enregistrait pas les plaidoiries orales, sauf pour les cas très importants. Une recherche approfondie par un bibliothécaire de l'université du Massachussetts, Amherst, a révélé qu'aucune transcription écrite ne fut conservée de la plaidoirie du gouvernement des EU dans l'affaire *Tee-Hit-Ton vs USA*. Ce que nous avons en revanche, c'est l'original résumé légal de cette affaire. Et, comme je l'ai dit ci-dessus, je n'ai pas trouvé un seul exemple de praticien de la loi sur les Indiens ayant mentionné dans un livre ou un article, les métaphores religieuses utilisées par le gouvernement des États-Unis dans son argument à la CSEU dans l'affaire *Tee-Hit-Ton vs USA*.

Mais, quelques universitaires natifs ont réuni quelques métaphores qu'ils ont l'habitude d'utiliser et ce qu'ils ont pu discerner des archives écrites ou des interprétations des archives par d'autres universitaires. Les avocats de la loi fédérale sur les Indiens n'ont pas mentionné la dimension religieuse chrétienne dans cette loi dans leurs comptes-rendus passés. Le juge de la CS Stanley Reed, qui a écrit la vaste majorité de la décision de justice dans l'affaire *Tee-Hit-Ton contre les USA*, a exprimé son interprétation de la décision de *Johnson contre M'Intosh (1823)* dans une opinion dissidente en 1946 dans l'affaire de la bande Alcea de Tillamooks. Reed y a dit que **la décision de Johnson était basée sur la théorie voulant que "la découverte par les nations chrétiennes leur avaient donné la souveraineté sur ces terres découvertes ainsi que le titre de propriété."** Il cita tacitement ce même point de vue dans la décision majoritaire de l'affaire *Tee-Hit-Ton* en citant le chapitre "Propriété" (chapitre 5) dans les *Elements of International Law*, de Henry Wheaton, qui exprimait un contraste entre la domination des nations chrétiennes d'Europe et la mise au pas, subordination des Indiens non-chrétiens.

Les citations archivales du "passé" concernant le rapport chrétien / infidèle et païen sont filtrées et laissées hors des catégories de la loi fédérale indienne. Ceci devient certainement un facteur quand on en vient à la capacité de défier les schémas idéologiques que j'appelle

typiquement maintenant “*de la doctrine chrétienne de la découverte et de la domination*”. Nous n’avons pas accès à une vérité non “filtrée” des anciennes archives historiques, spécifiquement depuis notre distant point d’observation dans cette seconde décennie du XXI^e siècle. Ce que nous avons en revanche est une litanie d’interprétations largement contestées, qui demandent toutes une reconnaissance de vérité.

Pourtant ces silences, ce dont on ne discute pas, sont souvent plus importants que ce dont on discute. Prenez par exemple le professeur de science politique David Wilkins, dans un article sur la doctrine de la découverte il y a un an, il y dit que la décision majoritaire de Stanley Reed dans l’affaire des Indiens Tee-Hit-Ton “*se classe parmi les plus évidentes et racistes mauvaises représentations de faits jamais émises par la Cour Suprême des États-Unis.*” **Wilkins n’a apparemment aucun problème à exprimer ce scandale en regard du racisme dans la loi américaine ; mais il n’est pas scandalisé de la même manière par l’utilisation par les États-Unis de la religion chrétienne et des termes catégoriels “païens” et “infidèles” contre nos nations et nos peuples dans la plaidoirie judiciaire de l’affaire des Indiens Tee-Hit-Ton** ni par la reconnaissance par la CSEU de ce langage citant un langage religieux dans les *Elements of International Law* de Henry Wheaton ?

J’ai envoyé le langage pertinent du compte-rendu légal de l’affaire à un autre érudit de la loi fédérale indienne il y a quelques années. Quand je lui ai posé plus tard la question, il a répondu : “*Je ne vais pas lire ça*”. Aucune explication du pourquoi. Juste un refus direct à simplement lire ce langage religieux traitant de “païens” et “d’infidèles” dans ce compte-rendu légal, ainsi que les références à l’ancien testament biblique.

Je m’attendais à une réponse plus nuancée de Wilkins, mais il dit que “*les archives historiques, à la fois écrites et orales, montrent que le titre de propriété légal demeurait avec les nations tribales.*” Pourtant, il négligea de reconnaître un présumé droit de domination de la part du gouvernement des États-Unis en regard des nations natives. Quant à ce que Wilkins veut dire par “droit de propriété légal” en application aux nations natives, il donne un indice lorsqu’il dit que la doctrine de la découverte “*a affirmé que les nations tribales étaient ‘les occupants de droit de la terre’ et avaient ‘un droit légal et juste de garder la possession de la terre et de l’utiliser comme bon leur semble*”.

Pourtant, en 2014, le 9^{ème} District de la cour d’appel a dit dans l’affaire *White vs University of California* que le “droit d’occupation des sols” n’est pas un “droit de propriété”, tout en citant *Johnson vs M’Intosh et Tee-Hit-Ton vs USA* en documentation. Nous pourrions demander au professeur

Wilkins “Quel droit de “propriété des sols” demeure-t-il avec les nations natives, prenant en compte qu’en 2014, le 9ème circuit de cour d’appel a déclaré que le titre indien “d’occupation aborigène” est un ‘intérêt aborigène’ mais pas un “droit de propriété” ?

Vous pouvez vraiment vous poser la question de savoir si les praticiens de la loi fédérale indienne vont un jour vraiment défier la base religieuse de la doctrine de la découverte dans l’affirmation par les États-Unis que l’occupation des terres indiennes n’est pas un “droit de propriété”, le tout fondé sur la distinction entre les nations chrétiennes d’Europe et leurs successeurs, et les nations “païennes” et “infidèles” ? ***Où est le scandale en Territoire Indien sur cette utilisation de la chrétienté par les tribunaux de justice américains pour affirmer leur droit de domination contre nos peuples et nations natives ?...***

Le virus à couronne (corona) et les affaires étatzuniennes par Steven Newcomb

Reset

Ou le coup de grâce de la Couronne à l’Humanité ?

Nous y sommes.

À l’instant zéro de la chute où le sort dépend du réflexe adopté. Peu importe le scénario ou l’élément déclencheur que nous envisagions. Nous voici devant l’évènement qui nous a tous, qui que nous soyons et quelles que soient nos croyances, depuis tant d’années réunis dans l’intention commune de comprendre et de vaincre la menace à laquelle nous sommes confrontés. Il y aura «un avant et un après», comme dirait l’autre. Et il semble déjà évident que l’ancien paradigme ne sera jamais plus. Nul ne peut toutefois prédire le succès ou l’échec de cet incroyable coup de poker tenté par les mondialistes ► **Société anonyme, mars 2020**, texte inédit exclusivement pages 81 à 86 du PDF de mai 2020 ► <https://jbl1960blog.files.wordpress.com/2020/05/dossier-coronavirus-cov19-jbl1960-maj-de-mai-2020.pdf> dans mon **DOSSIER SPÉCIAL CORONAVIRUS** ;



Le virus de la couronne (“corona”) et les affaires états-uniennes

Les affaires de l'Amérique sont les affaires

***Steven Newcomb | Avril 2020 | URL de l'article source en anglais
► <https://originalfreenations.com/the-crown-corona-virus-and-the-business-of-america/>***

***Traduit de l'anglais par Résistance71, dans ► [Le colonialisme en question... Quand la couronne parasite crée le virus couronne](#)
(Steven Newcomb)***

Complété & Enrichi par [JBL1960](#) le 21 juillet 2020

Le président américain Calvin Coolidge (en exercice de 1923 à 1929) est mal cité pour soi-disant avoir dit en 1925 que “*les affaires de l'Amérique sont les affaires*”. Voici ce qu'il a effectivement dit : **“Après tout, les affaires principales du peuple américain sont les affaires. Ils sont profondément préoccupés à produire, à acheter, à investir et à prospérer dans le monde.”**

La vérité ici exprimée par Coolidge avec cette déclaration est liée avec une signification peu connue se trouvant derrière le mot “America” [Amérique], un nom généralement associé avec l'explorateur et aventurier [Amerigo Vespucci](#). Un cartographe allemand du nom de Martin Waldseemüller plaça, en l'honneur de Vespucci, le nom “Ame Rica” sur une carte du monde en 1507 qu'il était en train de faire, afin de dénommer ce qui est connu sous le nom d'hémisphère occidental.

En analysant le mot de “Ame Rica” que Waldseemüller créa en 1507, nous trouvons le terme latin “**Ame**” qui est un commandement voulant dire “**Aimez !**” et “**rica**” qui est le mot latin pour “**richesses ou opulence**”, faisant donc de l'expression un “**Aimez les richesses !**” ou “**Aimez l'opulence !**” ce qui serait une interprétation correcte du mot “America”. Ceci constitue en d'autres termes, un esprit et un mode de vie de la veulerie. “Make America Great Again !” (**NdT** : le slogan de Trump “**Rendre l'Amérique de nouveau grande !**”) veut en fait dire “Rendre la veulerie de nouveau grande !” (**NdT** : comme si elle avait jamais cessé...) Le “rêve américain” a commencé dans la poursuite des richesses et de



l'opulence, emmenée par ceux qui en bénéficiaient le plus, la classe aristocratique des avocats, des politiciens, des banquiers, des propriétaires de plantations et d'esclaves. L'objectif politique et économique fut de poursuivre l'opulence au moyen de la vie, de la liberté et de la poursuite de la "propriété" (**NdT** : mot qui, comme le nota Howard Zinn, fut substitué à celui de "bonheur"... Il en va de même dans les DDHC françaises), spécifiquement, les terres et territoires des nations natives de l'endroit, plus de 3 milliards d'acres de ces terres.

Les territoires des nations natives du continent de l'Île de la Grande Tortue (Amérique du nord) fournirent aux colons envahisseurs les "matières premières" du rêve américain, avec des ressources naturelles sans limite, terre, eau, forêts, minéraux. Le but était de saisir et de dominer tous les éléments de la vie qui pourraient être colonisés et exploités et, par un processus alchimique, de tout transformer en profit, sans aucun regard pour la sacralité de l'eau et des écosystèmes finis et délicats.

Mondialement, la trajectoire de la colonisation des terres n'a été qu'en rapport à une "société de consommation" dévorant (consommant) la terre-mère aussi rapidement qu'humainement possible, pour le profit, la richesse, sans aucune considération pour le principe thermodynamique d'entropie et les limites biologiques et écologiques de la planète.

La racine même du mot "colonisation" est "colon", qui est le tube digestif du corps politique. La planète est dévorée, consommée, consumée et digérée par un style d'organisation appelé "corps politique", qui étend son influence et son contrôle sur de toujours plus grandes zones géographiques par le moyen de la colonisation (c'est à dire de la digestion). Le corps politique prédateur américain a besoin d'une chaîne ininterrompue de butins et de proies à consommer, sur lesquelles se nourrir. La société prédatrice est fondée sur la prédation globale par le moyen des empires (des États) et d'entreprises de la planète. Le cycle prédateur-proie est la fondation non seulement de l'économie américaine mais aussi de toute l'économie mondiale (**NdT** : le capitalisme est prédateur de tout, il réifie tout, il est son propre prédateur et se cannibalise lui-même à terme, se faisant rendant impossible sa propre reproduction...).

Il y a un effort incessant de recherche, de localisation et de découverte de nouvelles "ressources" (pensez aux minéraux rares comme le lithium etc...), de façon à ce que le système de domination et de profit existant puisse être maintenu en colonisant (dévorant, digérant) les nations

natives et leurs terres (comme par exemple Standing Rock, le Dakota Access Pipeline et les “sables bitumeux” du Canada...) [NdJBL ► <https://lareleveetlapeste.fr/victoire-des-sioux-contre-loleoduc-dakota-access/> 13/07/20]

La racine du mot pour la voie digestive, “colon” est “colo”, qui veut dire “*filtrer les impuretés dans le processus d’extraction*”, ce qui est critique au processus digestif (colonial). L’exploitation-extraction de minéraux du sol incluant l’agriculture (faire pousser des plantes qui tirent les minéraux du sol...), est une préoccupation centrale des maîtres du patriarcat, des intérêts miniers et de l’énorme agro-business. Les “déchets” toxiques et empoisonnés de l’exploitation sont laissés derrière.

Le but du processus de colonisation de l’empire est d’extraire, d’exploiter tout et quiconque de façon à ce que quoi que ce soit qui est exploité, incluant les océans, les rivières, les autres êtres humains, leurs esprits, leurs données personnelles etc., puisse être transformé en profit ou du moins en service de dette payé aux banquiers. L’État d’Intelligence Artificielle est programmé pour être la prochaine vague de profit engendrée dans le futur pour l’oligarchie.



Intervient le virus de la couronne (corona). Il est bien triste de voir des gens tomber malades et mourir ; mais comment peut-on déterminer quelles statistiques sont fiables et lesquelles ne le sont pas ? On nous explique qu’il nous faut écouter les “experts”. Mais comment pouvons-nous être sûrs s’ils nous disent la vérité et quand ils nous la disent ?...

Sans avoir un pourcentage signifiant de la population testé, peut-on vérifier l’exactitude des chiffres de mortalité avancés ?* Bien entendu, tout ce que nous avons à faire est de nous en remettre et écouter les “experts”, certains d’entre eux comme le Dr Antony Fauci, travaillent pour le gouvernement, qui a une très longue tradition de mentir au public. Mais cette fois-ci, on peut croire le gouvernement et les “experts” n’est-ce pas ?

Ceci dit, cette contamination par le virus à couronne peut-il être une sorte de retour de bâton karmique, étant donné les 100 milliards de dollars des contribuables que le professeur de droit Francis Boyle estime que le

gouvernement a investi dans le développement d'agents de guerre biologique et bactériologique entre 2000 et 2016 ?...

La signification plus profonde du terme “guerre biologique” est “guerre contre la vie”. Les “experts” dans ce domaine ont conduit des recherches virologiques pour qu’elles soient utilisées au profit de l’empire américain ; et bizarrement, ***le Dr Fauci et son organisation du National Institute for Allergies and Infectious Diseases (NIAID), a été rapporté avoir donné 3,7 millions de dollars de fonds de recherche au labo de Wuhan en Chine.***

Depuis maintenant des décennies, les maîtres du patriarcat américain ont voulu mettre en place une guerre biologique virale pour leurs propres objectifs. ***Ceci fait partie du programme de domination totale à l’horizon 2020 qui fut mis en place et activé en 2000, avec pour but une suprématie politico-économique de l’empire américain.***

2020 veut dire cette année, qui est l’année de culmination d’un plan mis en place 20 ans plus tôt sur le long terme. ***L’émergence de ce virus corona en cette année 2020 ne saurait bien entendu pas être une coïncidence.***

Une chose est certaine, la pandémie du virus couronne a amené le monde des affaires et du travail en Amérique à une halte abrupte, pour un soulagement temporaire des systèmes écologiques. Des millions de personnes se sont retrouvées au chômage d’un jour à l’autre. Il apparaît plus que probable qu’un très grand nombre de petits propriétaires, patrons de PME et de gens de la classe moyenne vont rester sur le carreau. [NdJBL ► <https://www.businessbourse.com/2020/07/13/usa-un-tsunami-dexpulsions-28-millions-damericains-vont-se-retrouver-sans-abri-cet-ete/>]

Les gens l’ont sévère à penser positif vers le futur alors qu’ils doivent attendre dans une file de plusieurs kilomètres pour avoir leur prochain repas ou se sentent dévastés lorsqu’ils perdent leur emploi, ou sont hyper stressés sur le comment simplement garder les portes de leur petit commerce ouvertes.

Alors que la classe des milliardaires a déjà engrangé toujours plus de milliards du pactole de stimulus et de dédommagement, pactole de quelques 4000 milliards de dollars (**NdT** : bien entendu, empruntés aux banquiers à intérêt...), les petits commerces eux coulent et des dizaines de millions sont sans emploi. Ainsi il apparaît que s’approche de l’horizon une panne fonctionnelle du système de “consommation” de l’Amé Rique

(Ame Rica). L'histoire nous dit que c'est de cette façon que les empires déclinent et chutent.

Steven Newcomb, en français au format PDF : Païens en Terre
Promise, décoder la doctrine chrétienne de la découverte +
Comprendre le système légal de l'oppression coloniale pour mieux
le démonter



La couronne parasite qui a créé le virus couronné

Et comme rien ne se fait dans le monde, du moins pour sûr dans le monde occidental, sans l'aval de la City et son cartel banquier. Son influence sur le politico-économique a atteint son paroxysme et perdue depuis au moins les guerres napoléoniennes lorsque **la banque Rothschild** finançait les deux côtés de la belligérance. De fait, Wall Street n'existerait pas sans la City de Londres. **Wall Street est inféodé à la City et non pas l'inverse. Les Rockefeller et autres Morgan, Warburg etc., sont les agents de la City au «nouveau monde»,** dans une Amérique soit disant «indépendante» de l'influence britannique. **La City de Londres est le nid de l'hydre, le mettre à bas serait un bon début**

► <https://jbl1960blog.files.wordpress.com/2018/04/la-city-de-londres-au-cc593ur-de-lempire1.pdf>

Haine systémique – Mohawk Nation News du 21 juin 2020 – Traduit & Complété par JBL1960



*Soldat de Buffalo au cœur de l'Amérique,
Si tu connaissais ton histoire
Alors tu saurais d'où tu viens...*

Arraché / Volé à l'Afrique – Envoyé / transporté aux Amériques

Point 4 de l'article de Mohawk Nation News du 13 juin 2020 « POLICE / ARMÉE / MILITAIRES – PLUS GRAND CULTE DU MONDE » :

4 – Lorsque l'esclavage a été aboli en 1865, les Noirs ont été émancipés et sont devenus des soldats pour que les Blancs continuent le génocide des indigènes. Nous les avons appelés « Buffalo Soldiers » à cause de leurs cheveux en couches comme un buffle. Ils ont anéanti 60 millions de buffles pour affamer les Natifs, et Peuples originels. Ils équipaient les canons Gatling contre les Sioux à Wounded Knee en 1890. Les Noirs continuent de glorifier ce qu'ils ont fait pour l'homme blanc. Ensuite, ils furent annihilés puis utilisés à d'autres fins utiles par et pour les blancs.

HAINES SYSTÉMIQUE

**Mohawk Nation News – 21 juin 2020 – URL de l'article source en anglais ►
<http://mohawknationnews.com/blog/2020/06/21/systemic-hatred/>**

Traduit partiellement de l'anglais par JBL1960 avec l'aide de DeepL.com

Nous avons toujours et continuons à esquiver les balles/tirs des envahisseurs sur notre terre, d'un pôle et d'un océan à l'autre. Cet auteur s'est rendu compte qu'il n'avait pas fait grand-chose jusqu'à

présent pour aider à résoudre la pandémie actuelle à laquelle sont confrontés tous les peuples autochtones.

Il a envoyé cette lettre au Gouverneur de l'État de New York Cuomo, CNN, au New York Times et à Mohawk Nation News :

21 juin 2020

Re : La solution à la pandémie de «haine systémique».

Monsieur le rédacteur :

Je suis avocat avec 43 ans d'expérience en litige (10 ans civil et 33 ans pénal), membre du Barreau du Michigan depuis 1977 et du Barreau de l'Ontario depuis 1993.

Le lien vidéo de 8 minutes suivant, daté du 18 mai 1997, montre et prouve l'attaque vicieuse et injustifiée de la police de l'État de New York contre 100 peuples originels [indigènes ou indigènes] non armés et pacifiquement rassemblés autour d'un feu lors d'une cérémonie et d'un festin. Les 15 d'Onondaga ont déclaré que cela n'avait jamais été montré au jury ► <https://www.youtube.com/watch?v=SEbvX9hfBGY>

Le site Web suivant <https://tworowjusticevunitedstatesworldcourt.com/> documente le cheminement depuis 23 ans pour demander que justice soit rendue aux 15 de ces Nations premières, connus sous le nom des 15 d'Onondaga [NdJBL : j'ai largement traité le sujet dans ce blog] ;



Les vidéos, photos et documents mises en lien sur ce site Web prouvent qu'une «haine systémique» existe bien aux États-Unis et dans le monde. Ceci est brièvement résumé ci-dessous et tiré directement du point de vue Onondaga trouvé dans l'article suivant

publié le 13 juin 2020 par MohawkNationNews.com sous l'intitulé : Police & Military – Largest Cult in the World ;

[NdJBL : S'ensuit un résumé de ce parcours en 18 points. Le 1er commence au départ de l'histoire, en 1997 et se termine avec la mort de George Floyd, 18^{ème} point : 18 – **Le meurtre de George Floyd a maintenant ouvert toutes ces portes qui avaient été fermées où la haine systémique pouvait prospérer sans espoir de remède.**]

L '«injustice systémique» prospère lorsque toutes les parties de la haine systémique travaillent ensemble. Le voyage des 15 d'Onondaga illustre parfaitement cela aux États-Unis. À mon avis, tous les gouvernements élaborent une réponse systémique automatique à tout ce qui menace leur pouvoir. La haine systémique

ne se limite pas à la police seule ou à une partie quelconque du gouvernement. Tous les gouvernements d'Entreprises et Institutions travaillent ensemble dans le monde entier. Ils se concentrent rapidement sur une petite réforme de la police et une meilleure formation pour ne pas se faire prendre, comme éliminer la prise d'étranglement ! [NdJBL : En France sur la prise d'étranglement : ICI & LÀ & ICI] Mais, aucun être humain n'a besoin d'être formé pour ne pas tuer un autre être humain.

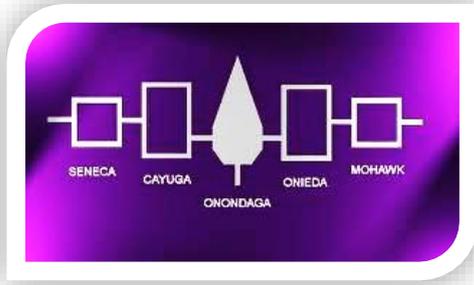
Et cette semaine, le Premier Ministre du Canada, Justin Trudeau, a avoué au monde qu'il y avait une terrible histoire de racisme et de discrimination systémiques dans tous les systèmes qui gouvernent le Canada, y compris la GRC* (Police Montée ou Gendarmerie Royale du Canada), la force de police nationale du Canada. En tant que Chef du Canada, le Premier ministre est responsable de ce génocide qui se poursuit : <https://www.theglobeandmail.com/politics/article-trudeau-concedes-indigenous-people-disproportionately-targeted-by/>

La seule solution pour éliminer cette «haine» systémique aux États-Unis, au Canada et dans le reste du monde passe par le kaianerekowa, la grande loi de la paix, et le teiohateh, le Wampum Deux Rangées. Ils sont à la base de la vie des peuples originels sur toute l'île de la Grande Tortue. [Le texte du kaianerekowa en langue maternelle et en anglais est en lien sur le site Web. Le wampum à deux rangées est décrit dans les annexes 2 et 5 du site Web <https://tworowjusticevunitedstatesworldcourt.com/>].



[NdJBL : Grâce à Résistance 71 qui a soumis sa traduction, en français, de Kaianerekowa – La Grande Loi de la Paix à la Confédération Iroquoise pour approbation et notre travail collaboratif durant les 5 dernières années, nous avons pu vous proposer ce texte politique fondateur au format PDF dans notre langue en lecture, téléchargement et/ou impression libres et gratuits ► <https://jbl1960blog.files.wordpress.com/2017/02/pdfgrandeloidelapaix.pdf> – Non pour en prôner une quelconque application Per se à nos sociétés qui sont culturellement et structurellement différentes de la société iroquoise. Mais pour **l'étudier** et **adapter** ce qui est adaptable notamment dans le domaine de **l'horizontalité de la prise de décision politique et du schéma de la chefferie sans pouvoir**. Car une charte de ce style a non seulement un impact sur le processus politique d'une société, mais aussi sur **le processus économique** et donc **écologique** ► Qu'est-ce que l'écologie sociale de Murray Bookchin, 1982]

La culture est basée sur le fait que chaque personne physique originaire (Native) est souveraine et Gardien(ne) de toute l'île de la Grande Tortue [aka l'hémisphère occidental] pour les générations futures, tout en suivant la Nature, la Création, le consensus, la vérité, la justice et la Grande Paix.



Le remède à la haine systémique est le kaianerekowa ou la Grande Loi de la Paix.

*GRC : Je vous invite à vérifier par vous-même, car le rôle joué par la GRC depuis sa création et son intrication avec les Églises et les gouvernements canadiens, ont été largement documentés dans le Contre-rapport à la Commission Vérité & Réconciliation (CV&R) en anglais de 400 pages, Murder By Decree, que R71 à ma connaissance, est le seul à avoir traduit, pour m'en permettre une mise au format PDF, que je tiens régulièrement à jour, et que voici dans sa dernière version ► **MEURTRE PAR DÉCRET – Le crime du génocide dans les Pensionnats pour Indiens de 1840 à 1996 au Canada** ► <https://jbl1960blog.files.wordpress.com/2019/06/cr-a-la-cvetr-meurtre-par-decret-maj-du-8-juin-2019.pdf>

Page 30 – Destruction du mode de vie indigène, des cultures et des âmes :

“Lorsque les gendarmes de la police montée sont venus et ont délibérément abattu plus de 30 000 de nos chiens de traîneaux dans les années 1960, ils ont détruit notre mode de vie nomade en tant que peuple chasseur. Tous nos hommes ont commencé à boire. En même pas une génération, notre peuple s’est effondré. Après ça, tout le monde s’est mis à la sécu. Nous avons perdu notre raison de vivre.” ~ Alice Joamie de la nation Iqaluit, parlant devant la commission indépendante pour la vérité Qikiqtani de la nation Inuit en juin 2008 ~

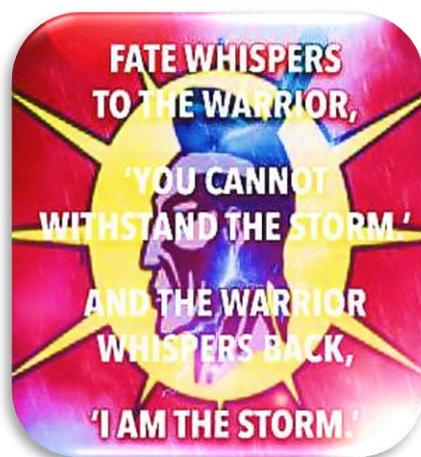
Page 31 : Aujourd’hui et de manière encore plus ouverte, la GRC et les intérêts entrepreneuriaux [des entreprises transnationales] mènent une guerre toute aussi ouverte contre les nations et bandes d’Indiens vivant toujours sur leurs terres traditionnelles. Le cartel de l’uranium CAMECO, qui a de très étroites relations avec l’armée américaine et les deux partis politiques “libéral” et “conservateur”, a déplacé et empoisonné des milliers et des milliers d’Indiens du Nord, comme ce fut fait pour les Black Hills (Collines Noires) du Sud-Dakota, contre la nation Lakota. Sur la Côte Ouest, où les “chefs” notoirement collabos comme Ed John ont signé et abandonné de larges portions de terres autochtones ancestrales à des

conglomérats de l'eau et de l'exploitation minière à la fois américains et chinois, depuis ce ne sont pas seulement des femmes indigènes qui disparaissent, mais des villages entiers...



Bien entendu, nous ne sommes pas coupables ni même responsables de toutes ces horreurs ! Mais maintenant que nous avons les preuves en main ne restons pas silencieux car alors nous serions complices, au même titre que la Gendarmerie Royale du Canada, les GRC, qui ont délibérément abattu plus de 30 000 chiens de traîneaux dans les années 1960 pour **détruire le mode de vie nomade en tant que peuple chasseur de la Nation Iqaluit.**

1960 est l'année de ma naissance, donc bien sûr que je ne suis pas coupable. Mais je le deviendrai, dès lors que j'ai connaissance aujourd'hui de ces faits, si je ne dis rien, si je ne fais rien, alors je tue ces 30 000 chiens à nouveau, j'appuie, moi-même, sur la gâchette 30 000 fois...



Le destin murmura au guerrier : 'vous ne pouvez pas résister à la tempête' et le guerrier murmura en retour ; 'Je suis la tempête'...

Évolution du système de contrôle pyramidal de Mohawk Nation News, 9 avril 2020 : Nous devons attraper et jeter les clefs du nouveau royaume, le N.O.M.

Corona = Couronne/Crown ► Virus Couronné !



Mon **DOSSIER SPÉCIAL CORONAVIRUS** – En plus de ce dossier, consultez celui sur l'**Horreur Vaccinale**, constitué depuis décembre 2015 sur comment et pourquoi **refuser l'Obligation Vaccinale** parce que l'objectif final de cette psychose à la Coronavirose c'est ; **Puçage, eugénisme et Dictature Technotronique POUR TOUSTES...**

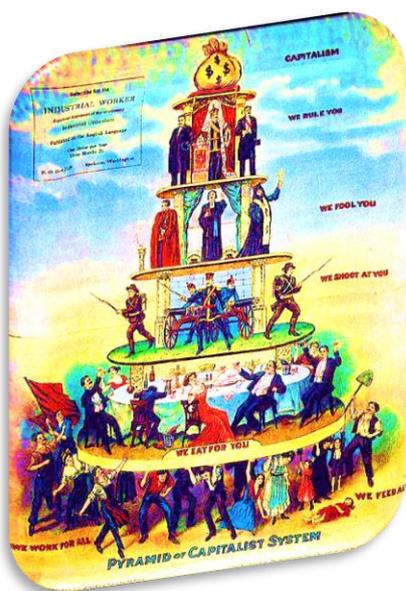
Même ce nouveau virus est à couronne !



Comme quoi, il ne peut y avoir de **(BIO)HAZARD !**

Comme l'avait déclaré le 1er juillet 2017 Henry Kissinger ; ***L'idée de dominer le Monde est presque dans l'ADN des États-Unis*** » ► Source Russia Today ; Pourquoi presque, il a pas osé aller jusqu'au bout de son idée ? C'est qu'il vieillit le Henry, parce que ce n'est pas vraiment son genre, de prendre des gants ! Ou alors, des gants de boxe pour nous les mettre sur la tronche...





8 avril 2020, en pleine PANDEMIC planétaire falsifiée : Henry Kissinger pense que le Coronavirus est une menace pour son précieux Nouvel Ordre Mondial, il veut donc que le Président Trump fasse tout son possible pour protéger le système. Dans un article d'opinion publié vendredi dans le Wall Street Journal, l'ancien secrétaire d'État a exhorté Trump à lancer un grand projet, comme le plan Marshall, pour unifier les alliés et les convaincre que l'Oncle Sam peut encore rallier les troupes en temps de crise. Voici les propos de Kissinger : ***Tirant les leçons de l'élaboration du plan Marshall et du projet Manhattan, les États-Unis sont obligés d'entreprendre un effort majeur dans trois domaines. Premièrement, renforcer la résilience mondiale face aux maladies infectieuses... Deuxièmement, s'efforcer de panser les plaies de l'économie mondiale... Troisièmement,***

sauvegarder les principes de l'ordre mondial libéral. Si l'attaque contre la santé humaine sera – espérons-le – temporaire, les bouleversements politiques et économiques qu'elle a déclenchés pourraient durer des générations. Aucun pays, pas même les États-Unis, ne peut, dans un effort purement national, vaincre le virus. La réponse aux besoins du moment doit en fin de compte être associée à une vision et à un programme de collaboration mondiale. Si nous ne pouvons pas faire les deux en tandem, nous ferons face au pire de chacun. (« *The Coronavirus Pandemic Will Forever Alter the World Order* », Wall Street Journal) – Source ; *Le Blog de Sam La Touch* ► <http://le-blog-sam-la-touch.over-blog.com/henry-kissinger-appelle-a-un-nouvel-ordre-mondial-post-covid-unz-review>

Vous pouvez relier cet article à celui-ci ► [À propos du nCoV19CdN planétaire ; le confinement des Natifs dure depuis 528 ans !](#) Que j'ai publié le 3 avril 2020 et qui rappelle, par la voix de Mohawk Nation News ceci : *L'holocauste des peuples natifs et le déni du monde occidental ont commencé avant l'arrivée de Colomb en 1492 et continue jusqu'à aujourd'hui. Au XVII^e siècle, les Européens [chrétiens] ont affirmé être propriétaire des terres riches en ressources habitées par Onkwehonweh (peuples natifs) d'Amérique du nord et du sud. Ils organisèrent des savants fous qui développèrent des façons de perpétuer le plus grand holocauste de l'histoire de l'humanité. Quelques 150 millions d'Onkwehonweh, **95% des gens natifs de l'Île de la Grande Tortue furent annihilés**. Aujourd'hui les dominants ne prêtent aucune attention à la rage sans fond qu'ils ont créée en nous. Nous sommes un peuple en colère et très déçu.*



Évolution du système de contrôle pyramidal

Mohawk Nation News – le 9 avril 2020 – URL de l'article source en anglais ►
<https://mohawknationnews.com/blog/2020/04/09/evolution-of-the-top-down-system-of-control/>

Traduit de l'anglais par **Résistance 71**, le 10 avril 2020, dans : **Coronavirus et tyrannie capitaliste... S'emparer et jeter les clefs du Nouvel Ordre Mondial (Mohawk Nation News)**

***Nous devons attraper et jeter les clefs du nouveau royaume
(NdT : le Nouvel Ordre Mondial)***

Les gens éveillés, comme les peuples natifs, peuvent mener une révolte contre cette guerre contre l'humanité. Noam Chomsky a dit : *“Il est ironique de constater que les peuples les plus opprimés des Amériques, les Amérindiens natifs, sont ceux qui vont sauver cette terre appelée “Amérique” et le monde n’en sera alors qu’un bien meilleur endroit.”* **Le concept même de la Grande Loi de la Paix (Kaianerekowa) va s’étendre au monde.**

Onkwehonneh (peuples natifs de l'Île de la Grande Tortue) a versé son sang pour lutter contre la tyrannie et la destructions de l'Île de la Grande Tortue, ce durant cinq siècles. Les envahisseurs venus d'Europe ont vu qu'il y avait un paradis sur terre ici où les gens vivaient en harmonie absolue avec la nature. Nous voulons notre paradis de retour. Les envahisseurs ont voulu ce paradis pour eux-mêmes. C'est pour cela qu'ils ont perpétré leur premier faux-drapeau appelé “la révolution / indépendance américaine”, guerre entre les Britanniques du Royaume-Uni et ceux de l'Amérique du Nord afin de détruire la Grande Loi de la Paix et l'harmonie pour qu'ils puissent créer la première “république de la guerre”.

Il y a eu beaucoup d'attaques biologiques sur nous depuis l'arrivée des Jésuites au tout début du XVII^e siècle, ce qui provoqua le génocide de quelques 90% d'entre nous ; tout cela de concert avec le pire de tous les virus, celui de la veulerie et de la violence. La couverture pour ce

programme matérialiste fasciste fut créée. La vérité de leur histoire et de leur attitude présente a été totalement cachée. Les gens sont hypnotisés et conditionnés pour préférer le confort dans leur pensée plutôt que les faits tels qu'ils sont. Leurs esprits sont remplis de mythes totalement fictifs au sujet de leur "grandeur". Une société d'aveuglement à la vérité et d'abrutissement dans la non-pensée a été créée.

Nous, les survivants du plus grand holocauste de l'histoire de l'humanité, sommes prudents et intrépides, sans peur, l'Île de la Grande Tortue nous appartient, à nous, à notre terre, à la création et à nos enfants non-nés.

Le gang de voyous criminels a saisi notre terre et a imposé sa volonté au monde par la guerre. Ils affirment que nous ne les comprenons pas, mais nous ne les comprenons que trop bien. Comme nos ancêtres avant nous, nous avons survécu pour continuer de porter le message et de le diffuser. Nous sommes montés dans les collines pour y cicatrifier (NdT : selon la prophétie...). Le serpent noir dira qu'ils n'ont aucune querelle avec nous.

Nous ne baisserons jamais les bras. Nous récupérons, cicatrisons et continuons nos devoirs pour un autre jour, un jour à la fois. Nous sommes les agresseurs pour la paix. Nous devons étendre [Kaianerekowa](#) sur le monde entier. Lorsqu'on nous amène devant un tribunal de l'amirauté pour des "infractions", on nous demande si nous comprenons ce qui se passe. Nous disons invariablement : **"Je ne comprends rien de tout cela. Tout ce que je sais c'est que ceci est ma terre ancestrale."**

Le coronavirus CoV19 est en train de balayer le monde. Le système immunitaire des gens est compromis par la technologie. L'agenda 21 de l'ONU, cet agenda de peur, est en train de se dérouler. **Le CoV19 est en train de devenir un exercice militaire pour mettre en place la loi martiale. Bientôt, les gens vont demander une solution. C'est alors que nous verrons qui est derrière tout cela. Il s'agit de cette ONU fasciste et de son OMS, partie incestueuse de l'ONU. Les personnes âgées semblent être les cibles de ce virus car ce sont aussi les personnes de la connaissance.** Elles meurent esseulées ainsi on ne peut jamais savoir de quoi elles meurent vraiment. Nous assumons que leurs pensions de retraite sont redirigées. Les tyrans promettent la liberté si on respecte leur pouvoir et qu'on ferme notre gueule !

Les tyrans utilisent leurs boniches serviles pour donner naissance à leur Nouvel Ordre Mondial. Nous, véritable peuple naturel de l'Île de la Grande

Tortue, n'avancerons pas les mains vides face à leurs armes. Ils paieront très chers pour ce qu'ils nous ont fait.

Préparez-vous ! L'économie va s'effondrer. Le monde a changé depuis notre blocage des trains. Ils ont entraperçu le pouvoir de la nature/création.

En février 2020, le monde nous a vus, nous et nos alliés, bloquer les trains allant d'Est en Ouest du Canada. Nous n'avons utilisé aucune arme. Ils ont vu le pouvoir de la terre-mère et la passion de nos peuples. **Nous nous sommes tenus et avons bloqué les voies de chemin de fer et le monde s'est tenu à nos côtés.** Le Canada voulait que nous tirions les premiers pour qu'il puisse nous bombarder.

Les traîtres parmi nous les ont aidés. Notre défense fut nos esprits. Nous n'avons plus de temps à perdre avec les idiots qui veulent savoir la vérité mais qui lui tourne le dos dès qu'on leur montre. **Nous ne voulons pas l'égalité. Nous ne pouvons pas être égaux avec des voleurs et des assassins. Nous avons les moyens de construire un monde de justice et d'égalité.** Kaianerekowa mettra un terme à leur guerre de 500 ans. Cela commencera à la porte Est de l'Île de la Grande Tortue (**NdT** : les gardiens de la porte Est sont la nation Mohawk, elle l'est depuis le XII^e siècle, plus de 900 ans !...) et se répandra à travers le monde.

La volonté du peuple est que ceux qui utilisent leurs cerveaux doivent gérer le monde. Nous nous noyons dans le marécage de la guerre des tyrans. Kaianerekowa va se débarrasser de ceux qui nous ont trahis, ils cesseront d'exister. Les capitalistes auront disparu. Nous pensons à nos enfants et à ce qui nous appartient, qui nous sera rendu afin d'être bien entretenu.



Les gens perdent leur pouvoir lorsqu'ils choisissent des tyrans menteurs et voleurs comme leaders.

L'Île de la Grande Tortue est notre terre-mère. Nous n'avons rien à déclarer ni à admettre ! Les Canadiens et les Américains ont une différente patrie, une où ils retourneront s'ils refusent de vivre selon la Grande Loi de la Paix.

L'agenda de la mise en place planétaire d'un Nouvel Ordre Mondial de l'ONU pour 2030 peut abolir le concept de patrie mais pas pour les peuples indigènes qui sont les enfants de la terre-mère là où la création / nature nous a placés.

Le Canada et les États-Unis ne suivent en rien la volonté des gens. Un gribouillage sur un bout de papier appelé selon eux "traité" n'est en rien notre volonté. Cela ne représente que les signatures d'Indiens traîtres qui ont vendu une terre qui n'appartient qu'à nos bébés encore non-nés, une terre qui ne peut être ni vendue ni transférée.

Lorsqu'ils quitteront l'Île de la Grande Tortue métaphoriquement ou littéralement, ils prendront avec eux tous leurs bouts de papiers sans signification et leurs marionnettes des conseils de bandes. ***Nous nous défendrons, ce qui est un droit pour tout être humain en ce monde.*** Nous avons été forcés dans ce vortex de massacres et de vols bien des fois. C'est fini ! (**NdT** : ¡Ya Basta! ont dit d'autres natifs, un peu plus au sud, en 1994...)

Bientôt, les colons fascistes du Canada désertent. ***Beaucoup d'alliées peuvent venir et vivre ici avec nous sous Kaianerekowa, la Grande Loi de la Paix.*** Nous n'avons jamais été défaits, jamais vaincus. Nous avons toujours poussé pour faire tomber le carcan de la tyrannie capitaliste mondiale.

Nous ne battons pas en retraite. Nous parlerons toujours pour notre mère. Il n'y aura plus de couards, de traîtres, la Grande Loi de la Paix n'a pas de place pour eux.

Notre résistance va créer beaucoup de responsabilités. Nous devons savoir de quoi sont faits les gens. Nous n'avons jamais souhaité être des leaders bien que nous ayons Kaianerekowa. ***La peur va les bouffer de l'intérieur.*** Nous observons ceux qui vont nous trahir et quand.

Qu'est-ce qui est plus important ? La vérité ou la procédure. Nous avons le choix de vaincre ou mourir. Le génocide fut accompli pour leur besoin historique. Il n'y aura plus une goutte de notre sang qui sera versée. Si c'est le cas, il y aura des rivières du leur. Qui survit, eux ou nous ? Peut-être tous. Nous n'arrêterons pas. Au bout du compte, leur volonté de faire le mal sera brisée.

Dans leur société, ceux qui possèdent les médias contrôlent les esprits. Les journaux et autres ne sont que des instructions de leur monde maléfique fondées sur leur irréalité fictive ne servant qu'à justifier leurs

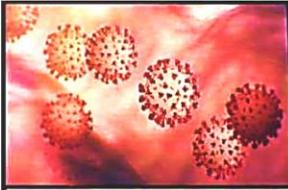
théories inventées de toute pièce. Même un fou n'en douterait pas. Les conspirateurs finissent toujours pas être confondus et éliminés. La peur, la force et la répression ne sont que les outils d'une faible autorité.

Les idées de nos ancêtres sont immortelles. Nous sommes immortels. Nous, les peuples indigènes allons mettre le feu au monde avec des idées de paix. La voie du déviant et du malfaisant est sombre. Ils ne voient pas ou ne comprennent pas sur quoi ils trébuchent.

***Éteignons les écrans et rallumons les cerveaux... MAINTENANT !
Éducation, connaissance, diffusion, intégration, action =>
BOYCOTT et après un confinement utile, DÉCONFINEMENT
PLANÉTAIRE = LIBÉRATION DE LA TERRE-MÈRE...***

JBL1960

Retrouvez cet article de **Mohawk Nation News** du 9 avril 2020 : **Évolution du Système de contrôle pyramidal** à la page 75 du PDF sur **l'Expérience d'Ingénierie Sociale Planétaire au Coronavirus ou SRAS-CoV-2 ou CoV19** toujours en cours, que j'ai mis à jour fin mai 2020 ► <https://jbl1960blog.files.wordpress.com/2020/05/dossier-coronavirus-cov19-jbl1960-maj-de-mai-2020.pdf> - Qui en Amérique du Nord ressemble furieusement aux « attentats » nucléaires du 11 septembre 2001, non ?

9/11	CORONAVIRUS
	
FEAR TERRORISTS!	FEAR THE VIRUS!
HATE MUSLIMS!	HATE YOUR NEIGHBOR!
PATRIOT ACT	TRACE ACT
DON'T QUESTION GOVERNMENT!	DON'T QUESTION GOVERNMENT!
NEW SURVEILLANCE MEASURES	NEW SURVEILLANCE MEASURES
SHYAM SUNDER - NIST	ANTHONY FAUCI - NIAID
TRADE FREEDOM FOR "SAFETY"	TRADE FREEDOM FOR "SAFETY"
"NEVER FORGET"	"THE NEW NORMAL"
TRUST THE PEOPLE ON TV!	TRUST THE PEOPLE ON TV!
LET'S FIGHT A WAR ON TERROR!	LET'S FIGHT AN INVISIBLE ENEMY!

LECTURES COMPLÉMENTAIRES EN VERSION PDF

*En lecture, téléchargement et/ou impression à étudier, diffuser,
partager librement et gratuitement ;*

BIBLIOTHÈQUE PDF

NOUVELLE PAGE KAIANEREKOWA – LA GRANDE LOI DE LA PAIX

Kaianerekowa : Grande Loi de la Paix de la Confédération Iroquoise (XII^{ème} siècle) version PDF - PDF de 27 pages

*« **La voie Lakota** » & « **L'aventure Crazy Horse** » Traduction d'extraits par Résistance 71 de deux livres de Joseph M. Marshall III, historien et conteur Lakota – PDF N° 45 de 42 pages*

*« **Si vous avez oublié les noms des nuages, vous avez perdu votre chemin** » de l'activiste Lakota Russell Means – PDF de 19 pages*

MEURTRE PAR DÉCRET – Le crime du génocide au Canada ► PDF de 58 pages - Contre-rapport de la Commission Vérité & Réconciliation, publié par le Tribunal International pour les Disparus du Canada (TIDC) en conjonction avec des Commissions Citoyennes d'Enquête préalables le 1^{er} mars 2016 à Toronto & Bruxelles

Paix, Pouvoir et Rectitude, un manifeste indigène – Pr. Taiaiake ALFRED – PDF de 18 pages

Résistance au fléau de l'Humanité – *Solution anti-coloniales pour une décolonisation de l'empire – Pr T. ALFRED – PDF de 29 pages*

Comprendre le système légal de l'oppression coloniale pour mieux le démonter ;

- N° 46 de 29 pages avec Peter d'Errico ► **Comprendre le système légal de l'oppression coloniale pour mieux le démonter avec Peter d'Errico**
- N° 47 de 106 pages avec Steven Newcomb ► **Comprendre le système légal de l'oppression coloniale pour mieux le démonter avec Steven Newcomb**

Introduction au livre de Steven Newcomb : **Paiens en Terre Promise, décoder la Doctrine Chrétienne de la Découverte, version PDF** de 45 pages

Résistance politique avec Ricardo Flores Magon (1874 – 1922)
Journaliste, anarchiste et révolutionnaire mexicain, PDF de 40 pages

Nouvelle version PDF du Testament moral et politique de Bartolomeo Vanzetti de 1927 en Mars 2020

La Pédagogie des Opprimés de Paulo Freire, 1970

Traduit de l'anglais par Résistance 71 avec assistance du texte original en portugais « Pedagogia do Oprimido »

Chiapas, Feu & Parole d'un peuple qui dirige et d'un gouvernement qui obéit - L'essentiel de l'EZLN en français PDF de 218 pages

3RI et Société des sociétés – Du Chiapas zapatiste aux Gilets Jaunes en passant par le Rojava - PDF de 15 pages

Réflexions optimistes d'un historien engagé Howard Zinn PDF de 63 pages

SORTIE DE ROUTE par Moriel, 2008 : parcours de vie d'athées issues de familles musulmanes

Aimé Césaire – Discours sur le colonialisme – 1950 - PDF du texte intégral de 38 pages

Peau noire, masques blancs, Frantz Fanon, 1952

Texte intégral dans une nouvelle version PDF de 135 pages

L'Anarchisme africain, histoire d'un mouvement - Par Sam Mbah et I.E. Igariwey ► En version PDF de 43 pages

L'entraide, un facteur de l'évolution - PDF de 179 pages

L'Art de ne pas être gouverné – Une histoire anarchiste des Hauts-Plateaux d'Asie du Sud Est par James C. Scott, 2009

Version PDF en français de 60 pages & **“Contre le grain, une histoire profonde des premiers États”**, 2017 par James C. Scott ► Traduction partielle Résistance 71 de 76 pages

Fragments anthropologiques pour changer l'histoire de l'Humanité avec David Graeber, version PDF de 59 pages + **PDF HOMMAGE À DAVID GRAEBER** disparu le 2 septembre 2020

PAGE ANTHROPOLOGIE POLITIQUE AVEC PIERRE CLASTRES

La nature humaine : une illusion occidentale par Marshall Sahlins, 2008

La City de Londres ; Au cœur de l'Empire, PDF de 34 pages

LES CONFESSIONS D'UN ÉVÊQUE JÉSUISTE – Dr. Alberto Rivera

Dieu et l'État, Michel Bakounine – 1^{ère} édition française de 1882

Léon Tolstoï Politique & Religion - PDF de 27 pages

La peste religieuse par Johann Most, 1892 - PDF de 18 pages

L'intégrale des textes majeurs de Friedrich Nietzsche en PDF (15)

TRADUCTION DE LA BIBLE & ESCROQUERIE HISTORIQUE du Dr. Ashraf Ezzat, dernière version mise à jour en octobre 2018

La Bible 'Déterrée' d'Israel Finkelstein & Neil Asher Silberman (Touchstone Book, 2001)

L'essentiel de Résistance71 de 2010 a 2020 MàJ de juillet 2020

Résistance 71 : Du chemin de la société vers son humanité réalisée, 25 juin 2020

Andreï Tarkovski – Le Temps Scellé



Preuve qu'on ne confond pas religion et spiritualité. La spiritualité est une chose positive mais la religion est le cancer de l'esprit, un cancer spirituel !

***Le problème n'est pas tant toutes les religions, que tous les religieux !
Croyez en ce que vous voulez, mais en votre for intérieur et ne nous obligez pas à croire en ce/ceux que vous croyez et vénérez...***

Jo Busta Lally